

LE CODE COMMUNAL ADOPTÉ PAR LES DÉPUTÉS



LE COUP DE FORCE DU FLN

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1253 Lundi 25 avril 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/8^{ES} DE FINALE)

Sérieuse option pour le MCA JSK : la déroute



Lire en page 15

CONTREBANDE AUX FRONTIÈRES EST DU PAYS

Une ampleur inquiétante



Les frontières est de notre pays connaissent une recrudescence inquiétante de la contrebande. Les révoltes populaires, connues par les deux voisins tunisien et libyen, ont accentué ce phénomène. Page 3

- DEUX SYNDICATS ENVISAGENT DES GRÈVES -

Les communaux reviennent en force >>> Page 4

- VIANDES ROUGES -



Constitution de stocks pour le Ramadhan >>> Page 24

- YEMEN -



Vers le départ du Président Saleh ? >>> Page 10

Publicité

Je consulte mon compte CCP sur mon mobile



Pour être près de vous nous nous engageons à être partout



* (Le code internet ou celui du serveur vocal de la consultation du CCP). Pour demander le code confidentiel, consultez le : eccp.poste.dz/ commande Tarifs 5 DA /SMS en sus du tarif de la demande d'avoir CCP.

راديدي **racidi**

موبيليس **mobilis**

partout avec vous

Repères

122.500

personnes, dont 18.600 professionnels et plus de 9.000 étudiants, ont visité le Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication dans sa 20^e édition.

25

personnes au moins ont été tuées et 100 autres blessées dans de nouveaux combats survenus samedi entre des rebelles et les forces gouvernementales dans la ville libyenne de Misrata.

750.000

Palestiniens dont des milliers de femmes et d'enfants croupissent dans les prisons israéliennes depuis 1967 a annoncé samedi la Ligue arabe.

Les experts comptables furieux

L'Ordre national des experts comptables, des commissaires aux comptes et des comptables agréés est revenu samedi à la charge sur la question de son démembrement en trois organisations distinctes, en annonçant dans un congrès extraordinaire le boycott des élections prévues du 26 au 28 avril pour élire ces trois instances. Le congrès a décidé de boycotter ces élections "organisées par la commission ad hoc du ministère des Finances et ce jusqu'à ce que la justice tranche en la matière", a déclaré Mohamed Lamine Hamdi, président de l'Ordre, lors de cette réunion. L'Ordre a entamé récemment une action en justice, sa deuxième contre le ministère des Finances, pour annuler ces élections, qui seront organisées dans l'"opacité", selon lui. Il proteste notamment contre sa dissolution non prévue par la loi et son démembrement en trois organisations distinctes à savoir, un Ordre des experts comptables, une Chambre nationale des commissaires aux comptes et une Organisation des comptables agréés. Cette nouvelle réorganisation de la profession comptable, prévue dans la loi 10-01, est motivée par le ministère



des Finances par "d'incessantes crises internes graves et profondes" qui ont débouché sur le blocage du fonctionnement de l'Ordre, le gel de ses activités et la division des professionnels.

Une course... en chaises de bureau !



Samedi dernier à Bad König-Zelle, en Allemagne, a eu lieu la troisième édition de la désormais célèbre course de chaises de bureau. Un bonheur pour les participants qui pouvaient alors dévaler la piste de 200 mètres de long de la manière qu'ils souhaitaient, avec pour seul but de rejoindre la ligne d'arrivée le plus rapidement possible. Le vainqueur de la compétition s'appelle Pierre Feller. Le Luxembourgeois a fait de la course de chaises de bureau son sport favori et a dévalé la piste en 26 secondes et 95 centièmes. Avec une vitesse moyenne de 35 km/h, il s'est même offert le luxe de battre le record de la piste. L'un des membres de son équipe, René Karg, a révélé que Pierre Feller devait sa victoire à son étrange technique de course, "l'allongé-couché", explique l'édition suisse de 20 minutes.

Ouverture d'une enquête sur la mort d'un membre de la CNCD



Le corps sans vie du professeur universitaire Ahmed Kerroumi, membre de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) à Oran, a été découvert samedi après-midi à l'intérieur du bureau de wilaya du Mouvement démocratique et social (MDS), rapporte l'APS de source sécuritaire. Le défunt est porté disparu depuis quelques jours et la découverte macabre a été signalée par un militant du MDS qui avait aussitôt alerté les services de la sûreté. La cause de la mort n'est pas encore déterminée, a-t-on ajouté. La famille du professeur Kerroumi (53 ans) avait signalé sa disparition depuis mardi dernier en déposant une plainte auprès des services de sûreté. Les services de la Police judiciaire ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de sa mort, a-t-on précisé de même source.

La prison du Coudiat à Constantine ne sera pas démolie

Le projet de démolition de la prison du Coudiat de Constantine, l'un des hauts lieux de la mémoire de la ville, a été "carrément annulé" par les hautes autorités du pays, a annoncé le wali. "C'est le président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a ordonné lui-même la préservation de cette infrastructure, classée patrimoine historique national depuis 1992", a affirmé à l'APS le chef de l'exécutif. Cette décision vient donc mettre un terme à une vive polémique née dans le Vieux Rocher au lendemain de l'annonce, il y a plus de deux ans, de la démolition de cette prison pour l'exploitation de son assiette pour les besoins de modernisation de la ville. De son côté, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion sociale au ministère de la Justice, Mokhtar Felioune avait assuré à l'APS, lundi dernier à Bordj Bou-Arredj, en marge de l'inauguration

symbolique du nouvel établissement pénitentiaire de la ville, que la démolition de cette prison "ne sera pas à l'ordre du jour même si l'on injecte à la wilaya de Constantine plusieurs établissements du genre". Il ne s'agit pas selon lui d'un simple centre de réhabilitation, mais d'un "patrimoine qui a marqué d'une empreinte indélébile l'histoire de l'Algérie révolutionnaire". La décision de préservation de cette prison située en plein cœur de la ville de Constantine a suscité une profonde satisfaction dans les rangs de l'Association de défense du Vieux Rocher, dont les membres n'ont eu de cesse de contester l'idée "d'effacer" ce lieu, témoin de plusieurs exécutions et tortures de combattants algériens qui ont pris les armes contre le colonialisme français.

Repassage sur l'autoroute !



L'autoroute M1 en Angleterre était fermée à la circulation suite à un incendie survenu vendredi dernier, alors cet homme est arrivé en peignoir, sa planche à repasser sous le bras, et a profité de l'absence de trafic pour faire son repassage. Normal, non ?

En fait, il s'agit d'une discipline peu connue, ma foi, le repassage extrême, qui est un mélange de sport extrême et d'art de performance, dans lequel les adeptes installent une planche à repasser dans un lieu incongru, de préférence dangereux, pour repasser quelques vêtements.

Dixit



Obama :

"Les Etats-Unis dénoncent l'usage de la force par le gouvernement syrien contre les manifestants et soulignent la nécessité de mettre en œuvre de réformes sérieuses (...). Depuis que les mouvements de protestation ont commencé il y a deux mois en Syrie, les Etats-Unis ont encouragé à plusieurs reprises le président Al-Assad et le gouvernement syrien à mettre en œuvre des réformes sérieuses."

CONTREBANDE ET IMMIGRATION CLANDESTINE AUX FRONTIÈRES EST UNE HAUSSE INQUIÉTANTE

Pas moins de 102,598 tonnes de produits alimentaires ont été récupérées par les éléments de la Gendarmerie nationale, depuis le début de l'année en cours.

PAR AHMED BOUARABA

Comparativement au premier trimestre de l'année écoulée, où 80,22 tonnes avaient été saisies, ainsi une hausse de 27,89% en matière de quantités saisies a été constatée. 31% de cette quantité, destinée à la contrebande, ont été saisies dans la wilaya frontalière avec la Tunisie : El Taref. En conclusion la contrebande des produits alimentaires a augmenté cette année, particulièrement à l'est du pays, qui a connu la saisie de 56,627 tonnes produits alimentaires, soit une augmentation de plus de 130%, par rapport à l'année écoulée, où près de 25 tonnes avaient été saisies.

A ce titre, il convient de noter que la hausse enregistrée dans la contrebande à nos frontières est encore accentuée par la situation qui prévaut en Libye et en Tunisie depuis le début de l'année en cours. Rappelons que l'Algérie partage quelques 2.000 km avec ces deux pays. Conscient du risque majeur qui pourrait avoir des répercussions graves sur nos frontières, le commandement de la Gendarmerie nationale a, depuis janvier 2011, mobilisé des milliers de gendarmes gardes-frontières tout le long des frontières algéro-tunisiennes et algéro-libyennes.



Par ailleurs le trafic de carburant a également fortement augmenté à l'est du pays. Dans cette région, 174.389 litres ont été saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale.

Contrairement à l'ouest du pays, où le trafic a régressé, même s'il constitue une activité importante dans le trafic global, une augmentation de plus de 56% a été enregistrée. Notons, dans ce contexte, que la quantité globale de carburant récupéré sur l'ensemble du territoire national est de 396.337 litres. Rien que pour la wilaya de

Tébessa, à l'extrême est du pays, il a été saisi près de 100.000 litres, soit près de 25% de la quantité globale récupérée.

Pour ce qui est de la contrebande de cheptel, une hausse de 5,52%, par rapport au 1^{er} trimestre 2010, a été enregistrée. Selon le bilan trimestriel de la Gendarmerie nationale, « les frontières Est sont les plus touchées par cette activité ». D'autre part, les affaires d'immigration irrégulière, traitée par les gendarmes durant ce trimestre, font ressortir qu'« Illizi est la wilaya la plus touchée par ce phénomène », indique la cellule de communication de la Gendarmerie natio-

nale. Concernant ce bilan, il convient de préciser que la contrebande, incluant les affaires liées au trafic de carburant, du cheptel et des produits alimentaires ainsi que l'immigration clandestine représente plus de 50% du domaine de la criminalité organisée, constatée depuis janvier 2011.

Pour le trafic d'armes et munitions, qui ne constitue qu'un taux de 9,04% en matière de crime organisé, il a été relevé un fort pourcentage d'éleveurs et de nomades impliqués dans cette criminalité, où les mis en cause visent surtout la protection de leurs biens et cheptels.

A. B.

Des tonnes de drogue saisies

Depuis le début de l'année, 11.124,764 kg de kif traité, 1.756,02 g de cocaïne, 322,95 g d'héroïne et 12.751 comprimés de psychotropes ont été récupérés par les gendarmes. Comparativement au 1^{er} trimestre 2010 il a été constaté une augmentation de 88.338 kg de kif, de 1.619,02 de cocaïne, de 314.817gr d'héroïne et 26,21% en matière de psychotrope.

Les deux plus grosses saisies remontent au mois de mars où dans la wilaya de Batna, 3,10 tonnes de kif traité ont été récupérées et 2.050 kg dans la wilaya de Bechar. À Mostaganem et à Aïn Témouchent, pas moins de 1,750 de cocaïne a été récupéré. Concernant la lutte contre la culture de drogue, 340 pieds de pavot à opium, 490 plants de cannabis, 850,10 g d'opium et 38,570 g de graines de cannabis ont été saisis dans la wilaya d'Adrar.

Cette activité constitue un taux de 17,94% des affaires traitées et de 21,66% de personnes arrêtées. Notons enfin qu'en matière de trafic de stupéfiants, 74,13% concernant la détention et l'usage de stupéfiants, 19,34% concernant la commercialisation et 1,30% concernant la commercialisation des psychotropes. Les affaires de culture de drogue ne constituent que 0,86% du global du bilan.

A. B.

Trafic de véhicules, l'autre fléau

Une hausse de 43,85%, dans les affaires relatives au trafic de véhicules, a été constatée par les gendarmes au cours du 1^{er} trimestre 2011, cela par rapport à la même période de l'année écoulée. Ainsi, 171 affaires ont été traitées à travers l'ensemble du territoire national. La dernière affaire en date a été enregistrée dans la wilaya d'Oran. Les gendarmes ont procédé à la saisie de 11 véhicules, de différentes marques dépourvus de documents administratifs et ont interpellé 11 personnes accusées de vol de véhicules et faux et usage de faux.

Pour ce qui est de la falsification de documents administratifs, 127 affaires ont été traitées, représentant ainsi une hausse de 2,41% par rapport à 2010. Concernant le trafic de véhicules, notons qu'il constitue un taux de 6,66% de la criminalité organisée. Le mode opératoire le plus répandu dans cette catégorie de trafic est « l'acquisition de la carte grise d'un véhicule accidenté et hors d'usage, puis le remplacement du numéro de châssis du véhicule, en situation irrégulière, par celui du véhicule réformé mentionné dans la carte grise acquise » explique le commandement de la Gendarmerie nationale. L'autre hausse, de 05,88%, a été aussi enregistrée en matière d'affaires relatives à la fausse monnaie.

A. B.

Sous la Plume

Alerte à l'Est

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les frontières est de notre pays connaissent une recrudescence inquiétante de la contrebande. Les révoltes populaires, connues par les deux voisins tunisien et libyen, ont davantage accentué ce phénomène. Les chiffres avancés par les services de la Gendarmerie nationale au premier trimestre de l'année en cours parlent d'eux-mêmes. La contrebande des produits alimentaires, de carburant et du cheptel « prospèrent » en cette période de « baisse de régime » de ces deux pays. Mais le plus inquiétant reste le phénomène de l'immigration clandestine. Des flux humains importants arrivent à nos frontières fuyant les bombardements des « Alliés » en Libye et la malvie en Tunisie.

Des flux humains importants arrivent à nos frontières fuyant les bombardements des « Alliés » en Libye et la malvie en Tunisie.

Cette bombe à retardement, en plus de ses impacts néfastes sur l'économie nationale, constitue un péril certain, en ce sens qu'elle véhicule plusieurs fléaux connexes en relation directe avec la situation.

Les migrants clandestins de plusieurs nationalités qui affluent vers l'Algérie, de par la précarité de leur situation, se retrouvent dans le collimateur des hordes d'Aqmi qui écumant la région en vue de renforcer leurs rangs.

Là, l'inquiétude des autorités algériennes trouve toute son explication. La sécurisation des frontières

passé surtout par la maîtrise des flux migratoires en cette période de confusion qui prévaut en Libye notamment. Cela sans compter le coût économique de la contrebande des produits alimentaires à destination de ces deux pays voisins. Le négoce illégal de ces produits, qui échappent au fisc, pénalise lourdement l'économie nationale.

La contrebande des produits alimentaires a crû de 130% en ce premier trimestre 2011, à se fier aux chiffres de la gendarmerie.

Une augmentation assez lourde pour tirer la sonnette d'alarme quant au péril qui vient cette fois-ci de l'est de nos frontières.

M. C.

SUITE AUX PROMESSES DU
MINISTRE DE L'EDUCATION

Les syndicalistes gèlent leur grève

La grève annoncée, pour aujourd'hui, dans le secteur de l'Education nationale n'aura finalement pas lieu. La décision de geler le mouvement de grève de trois jours décidé la semaine dernière, est intervenue, hier après que les syndicats du secteur se sont réunis avec le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid. Ce dernier, a-t-on appris de M. Nouar Larbi, du Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), s'est engagé solennellement à répondre à l'ensemble des revendications socioprofessionnelles des protestataires.

« Nous avons décidé de geler la grève après avoir eu des garanties du ministre de tutelle que toutes nos revendications seront prises en charges », a déclaré notre interlocuteur. Le conseil national du Cnapest a validé la décision de geler la grève, après que le ministre eut signé le procès verbal de la réunion où il a confirmé ses engagements de répondre favorablement à toutes nos requêtes, a-t-il ajouté. Idem pour les autres syndicats du secteur, à l'instar du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) et de l'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation (Unpef).

Selon M. Nouar, le ministre a consenti à procéder à la révision du statut particulier, pour la première fois, et pour ce faire, une commission mixte sera installée pour, a-t-il dit, faire une étude comparée et donner ses conclusions.

« Le ministre s'est porté garant pour demander aux autorités compétentes de réviser le statut particulier des travailleurs de l'Education nationale », a-t-il affirmé. Parmi les acquis obtenus lors de la réunion, notre interlocuteur citera également la décision de Benbouzid de procéder à la révision du régime indemnitaire qui, rappelons-le, figure comme l'une des principales revendications des syndicalistes.

Concernant l'arrêté 94/158, celui-ci sera amendé, a-t-on ajouté, avant la date du 30 avril prochain. « M. Benbouzid s'est engagé à signer l'arrêté ministériel qui permettra d'amender l'arrêté 94/158 », a-t-il expliqué. La question liée à la médecine du travail a, elle aussi, été abordée lors de la réunion. A ce propos, selon M. Nouar, des mécanismes adéquats seront mis en œuvre afin d'ouvrir des postes budgétaires. S'agissant du dossier des retraites, il a été décidé de l'installation d'une commission chargée de préparer une étude ainsi que des propositions que le gouvernement traitera. **M. B.**

DEUX SYNDICATS ENVISAGENT DES GRÈVES LE MOIS PROCHAIN

Les communaux reviennent en force



Les travailleurs des communes reviennent à la charge. Ils envisagent, en effet, d'observer deux grèves au courant du mois prochain. Il s'agit du Conseil national du secteur des communes (CNSC), affilié au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) qui a appelé à une grève nationale le 9 mai prochain, et de la Fédération des collectivités locales et de l'administration affiliée à l'UGTA qui, elle, a appelé à observer une journée de protestation le 12 mai prochain.

PAR MOKRANE CHEBBINE

La Centrale syndicale qui dénonce « la situation inquiétante des travailleurs des communes et des collectivités locales », est décidée de

se mettre de la partie pour exiger la promulgation du statut particulier et du régime indemnitaire ainsi que la permanence des travailleurs contractuels et temporaires. Le recours à la grève répond à la volonté des sections de wilayas qui avaient sollicité la direction générale de l'UGTA pour observer ce débrayage, et ce, en dépit des assurances du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales qui avait promis de rendre public le plus tôt possible le statut particulier des communaux.

De son côté, le Comité national du secteur des communes, en plus de la grève nationale à laquelle il a appelé pour le 9 mai prochain, envisage d'organiser des rassemblements synchronisés dans toutes les wilayas du pays, et ce, chaque jeudi. Aussi, ce syndicat autonome des communaux prévoit-il un sit-in mercredi prochain devant le siège de l'Assemblée populaire communale de Sidi M'hamed dans la capitale, en guise de solidarité avec les travailleurs de cette commune.

Outre les revendications d'ordre socio-professionnel, ce syndicat autonome récla-

me l'arrêt des intimidations exercées contre des travailleurs syndicalistes de certaines communes, des atteintes aux libertés syndicales et le droit à la grève ainsi que du mépris affiché par les autorités de tutelle qui refusent d'ouvrir le dialogue avec les représentants des travailleurs des communes.

Pour rappel, le Comité national du secteur des communes, affilié au SNAPAP a observé plusieurs débrayages au courant de cette année et l'année dernière également, sans pour autant parvenir à « arracher » les droits des communaux formulés dans une plateforme de revendications. Le recours à cet énième mouvement de protestation se veut une expression de malaise social et des contraintes subies par les travailleurs des assemblées communales.

A l'instar des autres secteurs, les travailleurs communaux subissent de plein fouet les retombées de la cherté de la vie conjugée avec la faiblesse de leurs traitements mensuels, ce qui érode de plus en plus leur pouvoir d'achat et dégrade leur situation socioprofessionnelle. **M. C.**

GESTION DÉLÉGUÉE DE L'EAU

Résiliation du contrat de la SEATA à Annaba

Le contrat de gestion déléguée des services de l'eau relatif aux villes de Annaba et de Tarf, signé en 2007 avec l'opérateur allemand Gelsse-Wasser, a été résilié, a annoncé, hier, le ministre des Ressources en eau, M. Abdelmalek Sellal, rapporte l'APS. « Le contrat avec Gelsse-Wasser a été résilié la semaine passée et nous avons désigné un intérimaire algérien pour assurer la continuité de la gestion », indique M. Sellal lors d'un point de presse en marge d'une réunion avec les cadres du secteur.

Cette rupture de contrat intervient suite à une troisième et dernière mise en demeure adressée il y a plus d'un mois par les services du ministère à Gelsse-Wasser qui s'est montrée « incapable d'honorer ses engagements » en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement dans ces deux villes, précise M. Sellal, rappelant que les responsables de cette société avaient essayé d'avancer comme prétexte « la réglementation contraignante en matière de marchés publics ».

L'accord de gestion déléguée des services de l'eau dans les villes de Annaba et de Tarf avait donné lieu à la création de la Société des eaux et d'assainissement de Annaba et Tarf (SEATA) en partenariat avec l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national d'assai-

nissement (ONA). S'agissant de la wilaya d'Alger, le ministre a affirmé qu'une offre de prolongation de trois à cinq ans supplémentaires du contrat de gestion a été récemment soumise à la société française Suez-Environnement.

« Actuellement, nous sommes dans l'attente d'une réponse » de la part de cet opérateur, indique M. Sellal, ajoutant que cette proposition est, cependant, soumise à un nouveau cahier de charges portant sur la

consolidation des acquis obtenus en matière de distribution, d'assainissement, d'entretien et de formation du personnel.

La capitale a été la première ville à avoir adopté le mode de gestion déléguée des services liés à la distribution de l'eau suite à l'accord conclu en novembre 2005 entre l'ADE et l'ONA d'une part et la compagnie française Suez-Environnement, rappelle-t-on. Cette association avait donné naissance en 2006 à une nouvelle entité dénommée

Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAL). Le cahier des charges que devait remplir cette société portait, essentiellement, sur l'alimentation en eau potable (AEP) en continu, c'est-à-dire 24 heures sur 24 pour l'ensemble des communes, quartiers et localités de l'Algérois, ainsi que la réhabilitation du réseau d'assainissement.

Actuellement, la quasi-totalité (99,1%) des communes et localités algéroises sont alimentées en continu. **I. A.**

ALGER-ABUJA

L'Algérie achève son réseau de fibres optiques

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC), M. Moussa Benhamadi, a annoncé, hier à Alger, que la partie algérienne du réseau de fibres optiques Algérie-Nigeria a été achevée.

« La ligne du réseau de fibres optiques reliant Alger à Abuja située sur le territoire algérien a été achevée. Nous disposons pratiquement d'une ligne allant d'Alger à la frontière nigérienne », a déclaré le ministre à des journalistes en marge de la 54^e session du

Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT). Il a expliqué qu'en plus de la ligne devant relier la frontière algéro-nigérienne à Zender (Niger), une autre extension de ce réseau est projetée pour desservir la zone allant de la frontière algéro-malienne à Gao (Mali), soulignant le caractère « stratégique » de la ligne de fibres optiques Alger-Abuja.

« Il est prévu une étude portant sur la ligne de fibres optiques entre la frontière algéro-nigérienne et Abuja en passant par Zender au Niger. Elle sera financée par la Banque isla-

mique de développement (BID) », a encore précisé le ministre. En outre, la partie algérienne de ce réseau sera consolidée en termes de capacités à travers une nouvelle ligne de 750 km de fibres optiques longeant le tracé du transfert d'eau In Salah-Tamanrasset, inauguré récemment, a ajouté M. Benhamadi.

Le réseau algérien a été « réalisé suivant les normes internationales », a tenu à affirmer le ministre, ajoutant qu'il est « totalement sécurisé ».

APS

LE CODE COMMUNAL ADOPTÉ HIER PAR LES DÉPUTÉS

Le coup de force du FLN

Coup de théâtre, hier à l'APN, à l'occasion de l'adoption du code communal. Lors de la séance plénière, le FLN a réalisé un véritable coup de force lorsqu'il a réussi à faire adopter un amendement oral qui a été introduit à la dernière minute.

PAR AMINE SALAMA

Un amendement qui a surpris beaucoup de députés, dont notamment ceux du MSP, un allié du vieux parti au sein de l'Alliance présidentielle, qui ont par conséquent quitté l'hémicycle en signe de désapprobation non sans avoir poussé le président de l'APN, Abdelaziz Ziari, à s'expliquer du haut de la tribune dans une indescriptible cohue sur le bien fondé de cet amendement. « La loi permet à la commission et au représentant du gouvernement d'introduire quel amendement avant le vote » a précisé Ziari ajoutant que « la plénière de l'assemblée est souveraine car elle peut accepter ou refuser. Et sa décision est au-dessus de tous ». Mais les députés protestataires n'ont pas été convaincus par cette explication. C'est le président de la commission des affaires juridiques, Hocine Khaldoun, qui appartient au FLN, qui a introduit, au nom de la commission, cet amendement oral sur l'article 69 du projet du code communal. A travers cet amendement qui a été adopté malgré les vives protestations des députés du MSP, du Front national pour le changement (FCN, soit les dissidents du



MSP), et de quelques petits partis politiques représentés à la chambre basse. Le président de l'Assemblée populaire nationale (P/APC) sera sûr d'être désigné au sein de la liste qui a obtenu le plus de voix lors des élections. En cas d'égalité des sièges, cependant, c'est le plus jeune élu qui devient P/APC. En somme le P/APC sera donc désigné et non élu à bulletin secret, comme énoncé dans le projet de loi présenté par le gouvernement. Le principe de la nécessité de l'élection dans tous les cas de figure du P/APC à bulletin secret, qui a été défendu à maintes reprises avec force par le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, a donc été battu en brèche par l'APN. D'aucuns ont considéré cela comme un camouflet pour le ministre de l'Intérieur qui, dans une déclaration

à la presse après l'adoption du code communal par l'APN, a indiqué que « le gouvernement a certes voulu apporter des amendements à cet article ainsi qu'aux articles 79, 44 et 45, mais l'APN est souveraine ». Il a ajouté toutefois que le gouvernement va essayer de se rattraper lors de l'élaboration du projet relatif au code électoral et ce, notamment à propos de la question du retrait de confiance au P/APC, énoncé par l'article 79.

La commission a recommandé, pour rappel, la suppression de cette disposition relative au retrait de confiance et la plénière y a souscrit. L'opposition des députés du MSP et ceux du FCN, un parti non agréé, porte, cela dit, sur la forme et nullement sur le fond. « Nous reprochons au président de la

commission d'avoir introduit cet amendement oral sans consulter les membres de la commission » a souligné Ahmed Issad, vice-président du groupe parlementaire du MSP ajoutant que le règlement intérieur de l'APN n'a pas été respecté. Une position partagée aussi par un autre député du FCN, Abderrazak Achouri, qui a estimé que « cette manière de faire est illégale car elle est contraire aux dispositions du règlement intérieur de l'APN ». Un autre député du FLN, Benattallah Mustapha, qui a présenté un amendement sur cet article, s'est dit aussi opposé à cette manière en soulignant être contre l'amendement oral.

Selon lui, Abdelaziz Belkhadem, qui s'est réuni avec le groupe parlementaire avant-hier, n'a donné aucune consigne dans ce sens. Hocine Khaldoun s'est défendu lorsque, à l'issue de la séance du vote, il a déclaré qu'il est dans son droit puisque « l'article 61 du règlement intérieur de l'APN dans son dernier alinéa autorise le président de la commission à introduire un amendement oral ». Ce dernier a provoqué des dégâts puisque les députés du MSP ont boycotté le vote du projet qui a été avalisé sans difficulté par l'assemblée, en signe d'opposition au FLN. Une démarche qui s'inscrit en droite ligne des prochaines élections locales de 2012.

A. S.

ROUTE TRANSSAHARIENNE

Deux nouvelles extensions lancées en Algérie

Deux nouvelles extensions du tronçon algérien de la route transsaharienne, totalisant une longueur avoisinant les 800 km, seront mises en chantier au cours de cette année dans les régions frontalières de la wilaya de Tamanrasset, a annoncé, hier à Alger, le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul. « L'Algérie va réaliser, à partir de cette année, deux nouvelles branches de la route transsaharienne, à savoir Tamanrasset-Timiaoouine et Tamanrasset-Tinzaouatine d'une longueur de 400 km chacune », a déclaré M. Ghoul à l'ouverture des travaux de la 54e session du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT). De tels projets constituent « des vecteurs de paix, de stabilité et de prospérité non seulement pour l'Algérie mais aussi pour les pays du Sahel », a-t-il souligné au cours de cette rencontre de deux jours tenue en présence notamment des ambassadeurs du Mali du Niger ainsi que ceux du Tchad et du Nigeria, rapporte l'APS.

Avec la réalisation de ces deux projets, le tronçon algérien de la Transsaharienne sera parachevé « à l'horizon 2015 », selon le ministre, qui a fait savoir qu'une enveloppe de 200 milliards de dinars (près de 3 milliards de dollars) a été allouée à ce segment sur la période 2005-2014.

Afin de promouvoir les échanges entre l'Afrique et l'Europe, l'Algérie prévoit, durant la période 2010-2014, le raccordement de la route transsaharienne avec la pénétrante autoroutière reliant le port de Djen-Djen (Jijel) à l'autoroute Est-Ouest sur 100 km, offrant ainsi un accès direct sur un des grands ports de la Méditerranée, a-t-il ajouté.

De même, un projet d'aménagement du tronçon algérien de la Transsaharienne en voie express sera engagé, dans une première étape sur 365 km avec pour objectif de conférer à la Transsaharienne un statut d'autoroute Nord-Sud, a encore indiqué le ministre, relevant l'impact positif de cette infrastructure qui traverse, outre l'Algérie, la Tunisie le Mali le Niger, ainsi que le Tchad et le Nigeria, cinq pays que touche ce projet continental. Sur les 9.000 km, quelque 8.000 km de la Transsaharienne sont d'ores et déjà achevés dont la partie algérienne qui est de quelque 2.400 km. Les segments restant sont situés au Niger et au Tchad et au Mali, a expliqué le ministre.

Lancée dans les années 70, la Transsaharienne devrait relier Alger et Lagos sur 4.600 km, le reste du projet c'est des ramifications qui vont jusqu'à la Tunisie et le Tchad.

I.A.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Les montants en forte hausse

La baisse du nombre de projets d'investissements, enregistrée auprès de l'Andi durant le 1^{er} trimestre 2011, a été largement compensée par les montants investis qui ont plus que doublé, selon un bilan de l'Agence nationale de développement des investissements obtenu par l'APS.

Au total 1.758 projets ont été déclarés au 1^{er} trimestre 2011, contre 3.713 projets à la même période en 2010, en baisse de 1.955 projets, selon l'Andi qui relève une compensation de ce recul des projets inscrits par le montant financier global des investissements engagés qui a atteint 376,7 milliards DA en 2011 contre 135,5 milliards DA au 1^{er} trimestre 2010. Les projets déclarés devraient générer quelque 20.300 emplois directs, selon le bilan de l'agence, qui relève « la persistance de la prédominance des investisseurs nationaux ». Malgré la baisse du nombre de projets, la situation reste « bien meilleure » car ces projets sont « diversifiés et structurés » car placés sur des secteurs industriels de transformation et tirant avec eux le secteur des Services, selon les explications de l'agence, qui s'attend à une « bonne année 2011 » en matière d'investissements. La conclusion de l'Andi se base sur les intentions d'investissement enregistrées depuis le mois de mars dernier, notamment après l'entrée en vigueur des mesures prises par le Conseil des ministres pour relancer les investissements. Le mois de mars a enregistré à lui seul 317,8 milliards DA d'investissements, soit presque 9 fois le montant de février (36 milliards) et 14 fois celui de janvier (22,6 milliards).

Les récentes mesures prises lors des deux Conseils des ministres au profit des investissements et de l'environnement des affaires en général (accès au financement, au foncier, facilitations, mise à niveau des entreprises, etc.), « ont contribué à donner

une dynamique concrète et évolutive aux investissements », a souligné le DG de l'agence, Mohamed Mansouri.

Les signaux forts émis à l'endroit de la communauté d'affaires et des investisseurs « ont constitué indéniablement une sorte de garantie et ont suscité l'adhésion à l'acte d'investir sans pour autant que les investisseurs recherchent exclusivement des avantages liés par exemple au financement », dira le responsable de l'agence. A ce propos, M. Mansouri a relevé un élément positif, il s'agit du relèvement du ratio d'autofinancement atteignant plus de 73%. Ce qui laisse présupposer un recours au crédit de l'ordre de 26% seulement et constitue de ce fait « un élément positif déterminant dans la canalisation de l'épargne intérieure vers l'investissement ». Traditionnellement le rapport fonds propres/crédit était l'inverse, selon le DG de l'agence pour qui « cette nouvelle tendance marque à l'évidence un signal fort ».

Répartition régionale des investissements

Au plan de la répartition régionale des investissements, l'agence note « une distribution classique mettant en avant les régions métropoles du Nord suivies des régions intérieures et du Sud et consacrant encore la tendance lourde comparative sur la préférence des territoires métropolitains au détriment des régions hors métropoles ». Les régions Nord, du Sud-Est et des Haut-Plateaux Est accaparent 87% des projets d'investissement déclarés et concentrent 97% du volume financier en générant 90% des emplois directs.

Les régions des Hauts-Plateaux Ouest et Centre du Sud-Ouest et du Grand Sud ont attiré 13% du total des projets correspondant à seulement 3% du volume financier global et

générant 10% des emplois. Toutefois, « la fait nouveau réside au niveau des disparités entre les régions intérieures qui tendent à s'amenuiser », relève l'ANDI qui cite l'exemple la région de Annaba qui a réalisé de « bonnes performances », surclassant Alger et le « Top Five » (cinq premiers) des métropoles au plan national au cours de ce 1^{er} trimestre.

Les investissements dans les transports représentent 53 %

Concernant les projets d'investissements déclarés par activités, les Transports sont toujours en tête avec 927 projets soit 53% de l'ensemble, suivis du BTPH avec 367 projets (21%), les Services avec 218 projets et l'Industrie avec 210 projets soit 12% chacun. D'autres secteurs ont attiré peu de projets d'investissement, tels que la Santé, Tourisme et l'Agriculture représentant globalement 1,5% de l'ensemble des activités investies.

Toutefois, les montants financiers alloués changent le classement précédent puisque c'est l'industrie qui engage une enveloppe conséquente soit 65% par rapport à l'ensemble, suivie des Services (24%) et le BTPH (6%) et les Transports (4,7%). Ce sont les projets structurants qui marquent les investissements et ce sont ces derniers qui procurent des emplois durables, commente le responsable de l'Andi. Par ailleurs, l'Andi indique que le fait d'instituer désormais la production d'un titre de Registre de commerce lors de la déclaration d'investissement a fait « chuter le nombre de projets mais a permis dans le même temps d'élaguer les déclarations fantaisistes ».

En 2010, l'Andi avait enregistré 9.499 projets d'investissements pour une valeur de 479 milliards DA.

M. B.

RÈGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE

Messahel à la réunion de l'UA

Les développements de la situation en Libye et les moyens déployés pour résoudre la crise dans ce pays seront examinés, demain à Addis abeba, au cours la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA).

PAR AHMED BOUARABA

Invitée en sa qualité de pays voisin de ce pays en conflit interne, l'Algérie y participera et sera représentée par son ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Il convient, dans ce contexte, de rappeler que le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci a réitéré récemment la position de son pays en faveur d'une solution politique à la crise libyenne. « La solution politique (pour la crise en Libye), c'est celle qui est portée par l'Union africaine et c'est celle-là que l'Algérie est en train de défendre », a-t-il affirmé. Soulignant que l'Algérie soutient « la solution politique sur laquelle il y a un consensus général », M. Medelci a précisé que cette solution doit intervenir « après un cessez-le-feu et après la mise en place d'un mécanis-



me de respect de ce cessez-le-feu ». Il a également rappelé que « cette solution africaine a connu une avancée avec le déplacement d'un panel de cinq chefs d'Etat (à Tripoli et Benghazi) qui a eu des contacts avec les deux parties libyennes ».

Tout en admettant que ce premier contact « n'a pas permis de régler les problèmes », « nous ne perdons pas espoir, surtout si la communauté internationale joint ses efforts à ceux de l'UA, pour que la solution politique puisse s'imposer à tous comme étant la seule, parce que, au nom de la non ingérence, il n'y pas une solution durable autre que celle portée par les Libyens

eux-mêmes », a-t-il ajouté. Samedi dernier, le vice-ministre libyen des Affaires étrangères, Khaled Kaaim a annoncé que les forces gouvernementales restaient sur leurs positions à Misrata mais avaient suspendu leurs opérations contre les rebelles, afin de permettre à des tribus de trouver une solution pacifique. Estimant que les tribus « sont déterminées à résoudre le problème dans un délai de 48 heures », il a indiqué que « nous estimons que cette question sera réglée pacifiquement et non militairement ».

Toutefois, selon une source hospitalière citée par l'APS, 26 personnes ont été tuées et 100 blessées dans des combats survenus entre des rebelles et les

forces gouvernementales dans la ville de Misrata. De son côté, l'agence libyenne Jana a rapporté que l'Otan, qui a intensifié ses raids sur la Libye depuis vendredi dernier, a mené, samedi dernier, des raids sur des « sites militaires et civils » à Tripoli et dans plusieurs autres villes libyennes faisant un « certain nombre de victimes, morts et blessés ». Pour ce qui est de la réunion du CPS, notons enfin qu'elle sera précédée, aujourd'hui, par celle du comité ad hoc de haut niveau sur la Libye.

A. B.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Président sahraoui déplore la politique des 2 poids 2 mesures de Paris

La France intervient militairement en Côte d'Ivoire et en Libye en invoquant la défense des populations, alors qu'au Sahara occidental elle refuse l'établissement d'un mécanisme pour protéger les Sahraouis contre les violations de leurs droits commises par le Maroc, a déploré hier le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz. Le président Abdelaziz a souligné ce paradoxe lors d'une intervention devant une délégation d'élus français en visite au camp de réfugiés Chahid El Hafed.

"La France intervient militairement en Côte d'Ivoire, en Libye, en invoquant la protection des populations civiles, mais refuse l'établissement de mécanismes au Sahara occidental, pouvant aider à protéger les populations des violations et des abus", a indiqué le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), également secrétaire général du Front Polisario.

"Le peuple sahraoui défend des principes universels, que sont la liberté, la démocratie et le droit de déterminer librement et sans contrainte son destin", a-t-il affirmé.

Il a estimé, à cet égard, que "la France gagnerait en influence et en prestige, en cessant son soutien à l'occupation et l'expansionnisme marocains au Sahara occidental" et en observant une position de neutralité et en exigeant le respect et l'application du Droit international. C'est dans ce sens qu'il a souligné qu'une telle position n'impliquerait pas une "remise en cause" des intérêts de la France, bien au contraire, a-t-il dit, "cela renforcerait sa crédibilité et assoierait sa notoriété de partenaire privilégié du Maghreb".

"Beaucoup pensent que le conflit du Sahara occidental serait réglé depuis belle lurette, n'eût été l'attitude manifestement hostile de l'Etat français à l'endroit des revendications légitimes à l'autodétermination du peuple sahraoui", a-t-il observé.

APS

SOUTIEN AU MAROC DANS LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

La France interpellée sur sa position



Le représentant du Front Polisario en France, Omar Mansour, a estimé hier au camp de réfugiés sahraouis du 27- Février, près de Tindouf, que la France était plus que jamais interpellée sur sa position de "soutien total" à la puissance d'occupation marocaine au Sahara occidental. Dans une déclaration à l'APS, Omar Mansour, qui a souligné le revirement de la position française lors de la révolution en Tunisie, a appelé la France à reconsidérer sa position de soutien "total" à la force d'occupation marocaine au Sahara occidental, estimant que le contexte prévalant en Afrique du Nord l'interpelle plus que jamais sur sa position dans ce conflit.

"Nous ne demandons pas à la France de bombarder le Maroc comme elle le fait en Libye, au nom des droits de l'Homme, mais d'exercer une pression sur la monarchie marocaine afin de l'amener à respecter les droits de

l'Homme bafoués dans les territoires occupés", a-t-il souligné.

La France avait opposé son veto, l'année écoulée, à un projet de résolution du Conseil de sécurité d'élargissement de la mission de la Minurso à la surveillance et la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental. M. Mansour a rappelé, en outre, l'appréciation contenue dans le rapport du secrétaire général sur l'opportunité d'une solution définitive au conflit du Sahara occidental, qui prend en charge le droit du peuple sahraoui à exprimer sa volonté à travers un référendum d'autodétermination.

A propos de la visite d'une délégation française de 92 élus et membres de la société civile dans les camps des réfugiés, il a estimé qu'elle offrait à ces élus l'occasion de s'enquérir de la situation du peuple sahraoui sur place et dans ses territoires sous occupation marocaine.

Ces élus, a-t-il dit, vont répercuter ces informations dans leurs municipalités et parmi leurs partis ainsi que leurs associations.

" Nous pensons qu'avec le temps et au fur et à mesure de ces visites, la question sahraouie sera mieux connue en France", a-t-il estimé à ce propos.

Cette visite, troisième du genre, a-t-il dit, est une autre occasion pour les ONG et les associations qui les accompagnent "pour identifier des petits projets susceptibles d'aider la cause des Sahraouis et d'apporter, en particulier, un soutien dans la gestion des camps de réfugiés ". "Ces visites ont été un catalyseur pour la création d'associations de soutien et de solidarité à la cause sahraouie", a indiqué M. Mansour. Tout en estimant que "l'impact de ces visites sur la position du gouvernement français est relatif au regard de la position claire de ce gouvernement français en faveur du Maroc", il a néanmoins indiqué que depuis les premières visites, "une partie de l'opinion publique française commence à s'intéresser au conflit du Sahara occidental et commence à dénoncer le parti pris de la France dans ce conflit". La délégation des élus français, qui s'est entretenue hier avec le président du Parlement sahraoui, Khatri Eddouh et qui a rencontré des militants des droits de l'Homme des territoires sahraouis occupés, s'est également rendue au mur érigé par le Maroc et qui sépare les territoires sahraouis en deux parties, avant d'être reçue par le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz. APS

MEDEA

Un projet de centre du sang retenu

Un projet portant réalisation d'un centre du sang vient d'être retenu au profit de la wilaya de Médéa, ont indiqué les responsables de la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Ce centre figure parmi la dizaine de structures spécialisées dans la collecte et le traitement du sang devant être réalisées prochainement à travers le territoire national, ont précisé les mêmes responsables, ajoutant que les procédures inhérentes à la concrétisation de ce projet, très attendu, sont en bonne voie.

La nouvelle structure permettra, une fois réalisée, d'assurer l'autonomie des structures sanitaires de la région vis-à-vis des autres wilayas en matière d'approvisionnement en plasma, et garantir également une meilleure disponibilité de cette matière au niveau des structures hospitalières de la wilaya. Le centre de wilaya du sang sera doté de plusieurs unités en charge de la promotion du don de sang, la collecte fixe, la qualification biologique du sang, la préparation et, enfin, la distribution du sang vers les structures utilisatrices. Il aura une capacité théorique annuelle oscillant entre 20.000 et 50.000 doses, a ajouté la même Direction, en faisant observer que les quantités de plasma qui seront fabriquées sur place vont combler les besoins des structures hospitalières de la région.

Une partie du plasma utilisé par ces structures est produit, provisoirement depuis quelque temps, par le service de transfusion de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Médéa pour pallier d'éventuels manques auxquels pourraient être confrontés les hôpitaux de la wilaya.

BEJAIA

Le port conforme aux mesures internationales de sécurité

Le port de Béjaïa a subi avec succès un audit sur sa conformité aux mesures internationales du code ISPS (International Ship and Port facility Security), qui prévoit la lutte et la prévention des actes de malveillance, ainsi que les incidents de sécurité encourus par les plates-formes et les installations portuaires, selon la Direction générale de l'entreprise du port de Béjaïa (EPB). Le comité d'audit a été conduit par des représentants des gardes-côtes américaines et de cadres du ministère des Transports, dont la mission s'est focalisée sur l'examen de la conformité des dispositifs de sûreté mis en place et leur niveau d'adaptabilité aux exigences du code ISPS.

Le port de Béjaïa, autant que plusieurs autres plateformes maritimes et de transport nationaux, se sont conformés aux prescriptions de ce code, adopté en 2002 par l'Organisation maritime internationale (OMI), en 2002 au lendemain des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, mais entré en application seulement en 2004. La teneur de ce code se résume en un ensemble de moyens et de mesures à mettre en œuvre en vue de faire face à tout type de menace malveillante ou accidentelle et pas seulement aux actes terroristes, comme il est généralement admis. À ce titre, les autorités du port et tous les organismes qui y évoluent ont fait un effort particulier pour l'acquisition de grands moyens de surveillance et de sécurité, et jouissant de surcroît de performances technologiques adaptées.

APS

TIZI-OUZOU, DIRECTION DE L'ÉDUCATION

100.063 apprenants de la langue amazighe

Quelque 100.063 élèves sur un effectif global de 208.168 inscrits au titre de la présente année scolaire suivent les cours de tamazight à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, soit une augmentation de 5.809 élèves, révèle un rapport de la Direction de l'éducation.

Cette croissance des apprenants de cette langue, par rapport aux années précédentes, est expliquée, dans ce document, par l'ouverture, cette année, de postes "supplémentaires" d'enseignement de tamazight dans les cycles moyen et secondaire.

La particularité de l'année scolaire en cours a trait à "la généralisation de l'enseignement de tamazight à l'ensemble des classes de la 4e année du primaire, première année d'initiation à cette langue", signale la Direction.

Par cycles, ces apprenants se répartissent à concurrence de 61.224 élèves pour le moyen, 29.461 pour le primaire et 9.378 pour le secondaire.

L'encadrement pédagogique des classes de tamazight des trois cycles est assuré actuellement par 647 enseignants, soit une évolution de 87 enseignants par rapport à l'année précédente.

L'année scolaire 2014-2015 verra l'enseignement de tamazight généralisé à l'en-



semble des établissements du moyen, sachant que l'apprentissage de cette langue est introduit actuellement au niveau de 137 CEM sur les 170 que compte la wilaya.

Dans le cycle secondaire, la démarche arrêtée par la direction du secteur consiste, telle qu'évoquée dans le même rapport, à «ouvrir, au moins, un poste d'enseignement (de cette langue) au niveau des 58 lycées existants afin d'aller graduellement

vers la généralisation de son enseignement».

La concrétisation de cette démarche au niveau du secondaire "reste tributaire de la généralisation de l'enseignement de tamazight au niveau du cycle primaire, de manière à ce que cet enseignement soit opéré, sans discontinuité, de la 4e année primaire jusqu'à la terminale", ajoute la Direction de l'éducation.

APS

CHLEF, STATION DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER DE MAINIS

Lancement du projet de la conduite principale



Les travaux de réalisation d'une conduite principale de transport de l'eau potable à partir de la station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) de Maïnis, au nord de Chlef, vers la ville de Chlef seront lancés prochainement, a annoncé la Direction régionale de l'Algérienne des Eaux.

D'un linéaire de 60 km, cette conduite reliera la SDEM de Maïnis au chef-lieu de la wilaya de Chlef, a indiqué la même Direction, précisant que le projet sera fin prêt avant la livraison de la station de des-

salement d'eau prévue pour 2013.

Dans le même contexte, une série d'opérations est en cours de réalisation dans la wilaya.

Parmi celles-ci, l'opération relative au transfert des réseaux secondaires d'alimentation en eau potable de vingt-deux communes de la wilaya est citée à la Direction de l'hydraulique.

Cette opération d'un coût de 1,5 milliard de dinars vient en prévision de la mise en service de la SDEM, ajoute la même direction, qui fait état également de

la rénovation du réseau d'alimentation en eau potable de la ville côtière de Ténès sur une distance de plus de 60 km.

Dans le même sillage, plusieurs projets de réalisation de réserves d'eau d'une capacité allant de 500 à 1.000 mètres cubes ont été réalisés au cours des deux dernières années en prévision de la mise en exploitation de la Station de dessalement d'eau de mer de Maïnis d'une capacité de 200.000 mètres cubes par jour.

En plus de ces opérations, une station de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de 5.000 mètres cubes est projetée au profit de Béni Houa pour faire face au manque d'eau que connaît cette localité en attendant l'achèvement et la mise en service du barrage de Kef Dir en cours de réalisation dans la région de Damous, dans la wilaya de Tipasa. Cette décision a été prise par le ministre des Ressources en eau M. Abdelmalek Sellal lors de sa dernière visite dans la wilaya de Chlef.

Au-delà de ces programmes visant à améliorer davantage la distribution de l'eau potable, la wilaya de Chlef a enregistré, à partir de 2005, une sensible amélioration en matière d'approvisionnement en AEP, avec la mise en service du grand projet alimentant la partie Nord et Nord-Ouest de la wilaya sur une distance de 100 km à partir du barrage Ouled Ben Abdokader.

APS

CONSTANTINE, VIEILLE VILLE

Un grave affaissement menace la Medersa

Des stigmates circulaires, augurant d'un début d'affaissement, sont visibles juste à l'entrée principale de la Medersa de Constantine.

Cette "plaie" serait due, selon un architecte de la cellule de réhabilitation et de sauvegarde de la vieille ville, siégeant au 1^{er} sous-sol de la Medersa, à des fuites d'eau ou à des réparations mal exécutées du réseau mitoyen d'eau potable et d'évacuation des eaux usées.

A ce sujet, l'architecte a affirmé que dès le constat de ce début d'affaissement, la cellule a saisi, le 29 novembre dernier, la société des eaux et d'assainissement de Constantine (SEACO) pour effectuer des sondages destinés à déterminer l'ampleur de la fuite et parer à une éventuelle menace d'affaissement.

Néanmoins, la source de cette fuite qui devrait être "abondante", selon les estimations de la cellule, n'a pas été localisée et les travaux semblent avoir été abandonnés, ce qui a nécessité de saisir, pour la seconde fois, l'entreprise SEACO, a affirmé le même architecte, présentant à ce propos à l'APS, une copie dudit rappel, daté du 27 février 2011. Situé juste en bordure du ravin qui surplombe les eaux du Rummel,



à proximité de la passerelle Mellah-Slimane (ou pont de l'ascenseur), ce chef d'œuvre architectural, inauguré le 25 avril 1909, a servi d'abord d'école coranique, avant de devenir une medersa, aux côtés de celles de Tlemcen et de Médéa.

Cette dernière devait être transférée, plus tard, à Alger, et baptisée "Medersa Taâlibia". L'édifice est devenu en 1951 lycée d'enseignement franco-musulman,

avant de devenir, huit ans plus tard, un lycée national.

Après l'Indépendance, elle abrita le centre universitaire puis l'université de Constantine jusqu'en 1970 pour devenir, officiellement, une annexe de l'université Mentouri qui abrite, aujourd'hui, des laboratoires de recherches scientifiques relevant du même établissement.

APS

JIJEL, FÊTE DE LA FRAISE

Participation de nombreux producteurs



De nombreux producteurs devraient prendre part, jeudi prochain, à la traditionnelle fête de la fraise de Jijel, dont l'organisation est prévue à la maison des jeunes Bounab-Rachid, a annoncé la Direction des services agricoles (DSA).

Les communes productrices sont, notamment, celles de Sidi Abdelaziz (58 hectares et une production de 17.400 qx), Oued Adjoul (45,72 ha et 13.716 qx), Beni H'bib (24 ha, 72.000 qx), El-Ancer (10,76 ha, 3.228 qx) et El-Kennar (6 ha et

Cette manifestation vise à mettre en valeur un produit du terroir dont l'évolution, ces dernières années, a été remarquable au double plan de la quantité et de la qualité. Selon les estimations de la DSA, la production de la fraise dans la wilaya, pour l'année en cours, dépassera les 44.000 quintaux pour une superficie de 146,72 hectares.

1.800 quintaux). Lancée à titre expérimental en 2001-2002 sur un lopin de quatre hectares, la culture de la fraise couvre aujourd'hui une surface de près de 147 hectares. Sur le plan commercial, ce fruit est écoulé entre 120 et 150 DA le kg sur les marchés de proximité, après avoir été affiché au double de son prix actuel aux premiers jours de son apparition.

La fête de la fraise donnera lieu, en plus des expositions, à des communications se rapportant à la fraisculture, au traitement des sites de production (serres), aux procédés de conservation du fruit et à sa transformation.

Cette manifestation annuelle est organisée par la DSA, en coordination avec les producteurs locaux et la Chambre de wilaya de l'agriculture.

APS

ANNABA, PRODUCTION DE MIEL

Près de 600 quintaux attendus

La production de miel devrait atteindre environ 600 quintaux au titre de l'exercice 2011-2012 dans la wilaya d'Annaba, contre une production de 577 quintaux obtenue à l'issue de la saison précédente, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

Cette légère hausse est le résultat des actions de soutien de l'Etat à la filière de l'apiculture et de l'encouragement des jeunes à investir dans cette activité dans le cadre des dispositifs de l'emploi, a précisé la même DSA, indiquant que cette tendance a permis à la production de passer de

100 quintaux de miel en 2.000 à 500 quintaux en 2008. Le nombre d'apiculteurs qui était de 172 personnes en 2.000 est passé à 2.000 en 2010, a-t-on fait savoir à la DSA, révélant que la filière de l'apiculture a atteint le niveau de rendement prévu dans le cadre des contrats de performance.

Avec les investissements projetés dans cette filière pour les deux années à venir, le nombre total de ruches va atteindre 16.360 unités réparties à travers les zones montagneuses et les communes rurales de la wilaya, selon la même direction qui a fait état de la création d'une coopérative apico-

le chargée d'apporter aide et assistance technique aux exploitants en matière de conduite de l'élevage des abeilles.

Quelque 150 jeunes avaient suivi durant ces deux dernières années une formation d'apiculteurs, a-t-on encore indiqué à la DSA, estimant que les personnes qui optent pour cette activité, ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement et d'un encadrement, en plus d'un soutien sous forme d'octroi de ruchers dans le cadre de la relance et de la promotion de la filière de l'apiculture.

APS

NAÂMA

Création d'1 école pour les jeunes sportifs à Mecheria

Une école de formation de jeunes talents sportifs, dans les sports collectifs (football, handball et basket-ball), sera créée prochainement au complexe sportif "El Kasbaoui" de Mecheria, dans la wilaya de Nâama, a annoncé la Direction locale de la jeunesse et des sports. La réalisation de ce projet, d'un coût de 180 millions DA, permettra la formation et l'émergence de nouveaux talents, dans les catégories des 12-18 ans, jouissant d'aptitudes physiques et techniques, pour constituer un réservoir pour les équipes évoluant dans les différentes divisions, a souligné le DJS de Nâama. Cette nouvelle structure sera ouverte, selon la DJS, aux collégiens, lycéens et adhérents d'associations sportives, filles et garçons, montrant des potentialités sportives avérées et nécessitant une prise en charge réelle, en prévision de leur éventuelle intégration lors de différentes manifestations sportives.

Selon le même responsable, le complexe sportif d'El Kasbaoui, dont la construction remonte à 1947, a bénéficié, au titre de l'actuel programme quinquennal, d'opérations de réhabilitation et de restauration à être lancées prochainement.

Elles consistent, explique le DJS, en le revêtement du terrain en tartan, la réhabilitation de la salle de sports, la réalisation d'une salle pédagogique, d'une salle de médecine sportive et d'une autre pour la remise en forme, ainsi que de trois terrains d'entraînement et des espaces de loisirs.

KHENCHELA

Nouvelle zone industrielle et 6 zones d'activités

Une nouvelle zone industrielle et 6 zones d'activités et d'entrepôt (ZEA) seront réalisées dans la wilaya de Khenchela au titre des exercices 2011 et 2012, a indiqué le directeur des Mines et de l'industrie.

Un site de 100 hectares a été réservé dans la commune de Baghaï (8 km de Khenchela) à la future zone industrielle, selon ce responsable qui a précisé que le choix du terrain a obéi à des "impératifs de proximité des réseaux routiers, d'eau et de gaz naturel".

Il a souligné que des ZEA de 10 hectares chacune seront aménagées dans les communes de Kaïs, R'mila, Chechar, Metoussa et de Babar ainsi que dans la localité de Oglat Lebaâra. Ces projets ont mobilisé une enveloppe de 240 millions de dinars, dont 30 millions pour la seule zone industrielle de Baghaï, a encore précisé le directeur, notant que ces espaces sont appelés à favoriser, à terme, l'implantation d'investissements industriels à même de dynamiser l'activité économique et de générer des emplois.

3 zones d'activités avaient été retenues, en 2009, dans les communes de Aïn Touila, d'El Mehmel et de N'sigha dans le cadre du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux qui leur avait consacré plus de 80 millions de dinars. Créée en 1976, l'ancienne zone industrielle de la ville de Khenchela qui s'étend sur une superficie de 68 hectares est aujourd'hui saturée, selon le même responsable.

APS

SCHENGEN

Paris appuie sur le frein

La France veut doter Schengen d'un «frein de secours en cas de crise majeure» et pouvoir rétablir les contrôles aux frontières intérieures en cas d'afflux massif de migrants aux portes de l'UE, a déclaré le ministre des Affaires européennes, Laurent Wauquiez. La France a annoncé qu'elle voulait une réforme de l'accord de Schengen de libre-circulation des personnes en Europe, avant un sommet franco-italien mardi, alors que les deux pays traversent une période de tensions liées à l'afflux de milliers d'immigrants tunisiens.

Mais Laurent Wauquiez a maintenu la position exprimée par la présidence française sur un renforcement des possibilités de suspendre provisoirement Schengen et de rétablir des contrôles aux frontières intérieures de l'Europe. «La France veut étudier la possibilité de pouvoir rétablir les contrôles aux frontières en cas d'afflux majeur aux portes de l'Union», a-t-il déclaré. «L'Europe, ce n'est pas la libre circulation des immigrants illégaux. Nous devons tirer ensemble les leçons de cette crise, comme nous l'avons fait quand l'euro a été attaqué. La solution est dans une plus grande intégration», rappelle-t-il.

CÔTE D'IVOIRE

Simone Gbagbo en résidence surveillée

Simone Gbagbo, épouse du président ivoirien déchu Laurent Gbagbo, retenue depuis le 11 avril au QG du chef de l'Etat Alassane Ouattara à Abidjan, a été placée en résidence surveillée dans le nord-ouest du pays, a indiqué samedi le ministre de la Justice. Elle avait été arrêtée avec son mari et une centaine d'autres personnes à la résidence présidentielle, après une offensive des forces du nouveau chef d'Etat Alassane Ouattara, appuyées par la force française Licorne et l'ONU. Laurent Gbagbo a été transféré le 13 avril dans le nord du pays. Selon des sources concordantes, il se trouve dans une résidence présidentielle dans la grande ville de Korhogo, sous la garde des forces pro-Ouattara et de l'ONU.

SYRIE

Répression sanglante contre les manifestants

De nouvelles personnes ont été tuées samedi par des tirs en Syrie lors des funérailles de victimes tuées la veille dans la répression sanglante des manifestations hostiles au régime, ont indiqué des témoins et militants des droits de l'Homme. Selon les bilans et les sources, il est fait état d'une dizaine de morts.

Au moins cinq personnes ont été tuées par des tirs de «francs-tireurs» postés sur des immeubles lors de funérailles à Douma, à 15 km au nord de Damas, selon un témoin et un militant sur place. Ils ont affirmé que des balles avaient été tirées lors des obsèques. 50.000 personnes s'étaient rassemblées.

Dans la région de Deraa, à 100 km au sud de Damas où 18 personnes ont été tuées vendredi, cinq autres personnes ont été abattues par des tirs des forces de sécurité, selon un militant sur place, rapporte le journal *Libération*. Des tirs ont également été constatés dans la localité d'Izra'a, dans le sud de la Syrie. D'autre part, la police a ouvert le feu sur des personnes assistant à d'autres obsèques dans le quartier de Barzeh, à Damas, d'après le récit de deux témoins. Il y aurait trois morts.

Samedi, deux députés syriens «indépendants», Nasser Hariri et Khalil Rifai, ont affirmé sur al-Jezira avoir démissionné du Parlement pour protester contre la répression. Tous deux sont élus de la région de Deraa. Le mufti, la plus haute autorité religieuse de la ville, a également démissionné, lui aussi, sur la chaîne qatarie. «Il faut absolument que les autorités répondent à toutes les demandes» du peuple, a-t-il dit.

Au lendemain de la levée de l'état d'urgence, la Sécurité a ouvert le feu vendredi pour disperser les dizaines de milliers de manifestants qui réclamaient la chute du régime, le gouvernement ayant mis en



garde contre toute manifestation organisée sans autorisation. Il y a eu selon les sources entre 80 et 112 tués. Des dizaines de milliers de Syriens en deuil participaient ainsi samedi à l'enterrement des victimes de la veille. Les violences de vendredi ont suscité l'indignation de la communauté internationale.

Le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé a condamné, samedi, «la répression aveugle et brutale» après les morts de vendredi et appelé les autorités syriennes «à renoncer à l'usage de la violence». «Cette répression aveugle et brutale contredit la levée de l'état d'urgence. Nous appelons instamment les autorités syriennes à renoncer à l'usage de la violence et à respecter les droits et libertés fondamentales de leurs citoyens conformément à leurs engagements internationaux, particulièrement le droit de manifester pacifiquement et la liberté de la presse»,

ajoute-t-il. La chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton a condamné des violences «intolérables» et appelé Damas à entamer dès à présent «des réformes politiques profondes».

Plus tôt, les Etats-Unis avaient également condamné les violences de la veille. «Ce recours révoltant à la violence pour lutter contre des manifestations doit cesser immédiatement», a martelé Barack Obama dans un communiqué. Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a, pour sa part, condamné «la violence récurrente» du gouvernement syrien «contre les manifestants pacifiques en Syrie» et a lancé un appel pour que cette violence cesse immédiatement. Londres et Rome se sont joints à l'indignation.

En réponse à ces critiques, et notamment celle venant de Washington, le régime syrien a estimé que ces déclarations manquaient d'objectivité.

YEMEN

Vers le départ du président Saleh ?

Le parti au pouvoir accepte un plan de sortie de crise. Présenté par six pays du Golfe, il prévoit, notamment, un départ du chef de l'Etat, Ali Abdallah Saleh, au pouvoir depuis 32 ans.

Nouvelle ficelle du président Saleh ou début de la transition ? Le Congrès populaire général (CPG), parti au pouvoir au Yémen, a accepté le plan de sortie de crise présenté par les six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG). C'est ce qu'a annoncé samedi Soltane al-Barakani, secrétaire général adjoint du CPG et chef du bloc parlementaire de ce parti. Le plan prévoit un départ du président Ali Abdallah Saleh, réclamé par l'opposition.

Pour sortir de la crise dans laquelle le Yémen est plongé depuis fin janvier, le CCG a proposé la formation d'un gouvernement d'union nationale, puis un transfert des prérogatives par le chef de l'Etat au vice-président et un arrêt des manifesta-



tions. Le président, au pouvoir depuis 32 ans, devrait ensuite présenter sa démission dans les 30 jours, et une élection présidentielle aurait lieu 60 jours plus tard. Selon un haut responsable de l'opposition, Hassan Zayd, la proposition prévoit, outre

la démission de Saleh, «la promulgation d'une loi d'amnistie» lui offrant des garanties qu'il ne sera pas inquiété après son départ du pouvoir. L'opposition juge, en revanche, «inacceptable» la formation d'un gouvernement d'union. Quant aux contestataires qui défilent quasi-quotidiennement, ils rejettent le plan des monarchies du Golfe. Ils militent pour un procès du président Saleh : «L'assaillant doit être présenté à la justice», proclamaient des banderoles vendredi.

Ali Abdallah Saleh, dont le mandat court jusqu'en 2013, a affirmé qu'il accueillait favorablement ce plan, mais répété qu'il ne céderait le pouvoir que dans le cadre d'un processus ordonné et constitutionnel. Après l'annonce de l'acceptation du plan du CCG par le parti au pouvoir au Yémen, les Etats-Unis ont pressé le président Saleh d'entamer «immédiatement» la transition politique. «Toutes les parties

doivent vraiment participer, y compris les jeunes, dans un processus transparent qui réponde aux préoccupations légitimes du peuple yéménite, leurs aspirations politiques et économiques et leurs appels à traîner en justice rapidement ceux qui répriment les manifestations par la violence», a assuré Mark Toner, un porte-parole du département d'Etat américain.

Vendredi, Sanaa, la capitale du pays, a connu le plus gros rassemblement depuis le début des manifestations anti-régime. Saleh s'est, par ailleurs, adressé à ses partisans répétant qu'il ne lâcherait pas le pouvoir avant l'expiration de son mandat en 2013 et réaffirmant son attachement à sa «légitimité constitutionnelle». Samedi, l'appel à la grève générale a été bien suivi dans tout le pays. La répression de la contestation au Yémen a fait plus de 130 morts, selon un bilan établi à partir de sources médicales et de témoins.

1^{ER} SALON INVERSÉ DE LA SOUS-TRAITANCE EN ALGÉRIE



PROGRAMME DE MISE À NIVEAU DES PME

OBJECTIF : AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ

Lire page 12

ASSISES DU COMMERCE DANS LE SUD

La promotion du troc et la lutte contre l'informel préconisées

Lire page 13

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS
DES ÉLEVEURS

L'APPEL DE BENAÏSSA AUX VÉTÉRINAIRES

Page 13



1er SALON INVERSÉ DE LA SOUS-TRAITANCE EN ALGÉRIE

Pour un développement des relations entre donneurs et receveurs d'ordre

Le premier Salon national inversé de la sous-traitance (SANIST) s'ouvre, à Alger, à partir d'aujourd'hui pour une durée de trois jours avec la participation de plus de 50 donneurs d'ordre, annoncent les organisateurs de cette manifestation.

PAR INES AMROUDE

L'organisation du salon intervient pour "contribuer à la traduction concrète des orientations des plus hautes autorités du pays visant la promotion, le développement et la protection de la production nationale", a indiqué le chef de division promotion des investissements au ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, M. Ahmed Ait Ramdane, au cours d'une conférence de presse tenue mercredi passé, rapporte l'APS.

Cette manifestation a pour objectif, a-t-il poursuivi, de permettre aux donneurs d'ordre et aux receveurs d'ordre de se rencontrer, de contribuer à la substitution de la production nationale aux importations, d'accroître l'intégration industrielle nationale par le développement de la sous-traitance et améliorer la connaissance du potentiel de production nationale, ainsi que favoriser la diversification de la production nationale.

Selon M. Ait Ramdane, le SANIST est réservé "exclusivement" aux industriels et prestataires de services natio-



naux, excluant toute participation étrangère à cette rencontre.

"L'accès au salon est réservé uniquement aux sociétés de droit algérien. Aucune entreprise étrangère ou son représentant en Algérie ou encore une entreprise commerciale n'est autorisée à participer à ce salon", a-t-il affirmé.

Ce responsable a justifié cette mesure par la volonté des autorités de donner aux receveurs d'ordre (les entre-

prises activant dans le domaine de la sous-traitance), l'occasion de prendre connaissance des besoins des donneurs d'ordre (les grandes entreprises nationales) et tenter d'y répondre pour réduire le recours à l'importation.

Il a fait savoir, à ce titre, que la facture de l'importation des produits de sous-traitance s'élève à plus de 6 milliards de dollars par an. Le directeur général de la Chambre algérienne du

commerce et d'industrie (CACI), M. Chami Mohamed, a estimé de son côté que le potentiel de la sous-traitance en Algérie permettra de "satisfaire au moins 30% des besoins nationaux".

"Il suffit d'arriver à améliorer les capacités de production nationale en mettant en adéquation les besoins des donneurs d'ordre avec les capacités de production des sous-traitants", a-t-il souligné.

Le concept de salon inversé est utilisé principalement dans le domaine de la sous-traitance, a-t-il indiqué, expliquant que dans le cas d'un salon inversé, les exposants sont les acheteurs et exposent leurs besoins en achats de produits, fournitures ou services, alors que les vendeurs viennent en visiteurs pour identifier les besoins des acheteurs.

"Ce salon ne résoudra pas le problème de la sous-traitance en Algérie, mais constituera un point de départ pour la création d'une tradition de salon inversé", a-t-il ajouté.

M. Chami s'est dit, à ce titre, "satisfait" de la participation des grandes entreprises nationales à ce salon et du taux d'occupation de la surface réservée à cette rencontre et qui est de plus de 900 m².

L'autre point de satisfaction relevé par le DG de la CACI a trait à la "forte adhésion" des receveurs d'ordre à cette initiative.

Selon M. Chami, plus de 300 receveurs d'ordre se sont déjà inscrits sur le site de la CACI (www.caci.dz) pour bénéficier d'un agenda de rendez-vous avec les exposants.

En marge du salon, des conférences seront organisées et porteront sur "la sous-traitance en Algérie: situation et perspectives", "le contrat de sous-traitance" et sur le "code des marchés publics, sous-traitance et préférence nationale".

Ce salon est organisé par la CACI avec la collaboration de la SAFEX et des bourses régionales de sous-traitance du Centre, de l'Est et du Sud, indique-t-on.

I. A.

PROGRAMME DE MISE À NIVEAU DES PME

OBJECTIF : AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ

L'amélioration de la compétitivité des entreprises est le principal objectif du programme national de mise à niveau des PME élaboré par les pouvoirs publics et présenté mercredi passé lors d'une rencontre consacrée à sensibiliser les opérateurs des wilayas du centre du pays sur ce programme qui vise 20.000 PME à l'horizon 2014.

Dans un message adressé aux participants de cette rencontre, le ministre de l'Industrie, Mohamed Benmeradi, a affirmé que les actions d'accompagnement et d'assistance contenues dans le programme ont pour principal objectif "d'améliorer la compétitivité des entreprises algériennes dans le cadre d'une démarche globale visant la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures".

Ce programme, conçu après étude profonde de la situation et des spécificités des PME en Algérie, vise également, selon les déclarations du ministre rapporté par l'APS, "la promotion du capital humain à travers la formation en conti-

nue, l'amélioration du financement et de l'accès au crédit, la levée des barrières face à la coopération entre les entreprises et institutions notamment en matière de recherche et développement ainsi que l'amélioration de la qualité du service public", souligne M. Benmeradi dans ce message lu en son nom par le secrétaire général du ministère, Abderazak Henni.

En outre, des rencontres de concertation ont eu lieu ou sont programmées avec les différentes organisations professionnelles et patronales représentatives pour une meilleure vulgarisation de ce programme au sein des entreprises concernées, indique M. Benmeradi. Dans ce sens, deux réunions sont déjà tenues entre des cadres du ministère et des représentants du Forum des chefs d'entreprises (FCE) et le Club d'entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), a-t-il précisé. Le directeur de la PME au ministère, Ammouri Brahiti, a indiqué, quant à lui, que la mise en œuvre de ce programme s'inscrit dans l'objectif assigné par les pouvoirs publics en

matière d'accompagnement des PME afin de les placer au cœur du développement économique du pays à travers notamment la création de plus de 200.000 entreprises et 3 millions emplois à l'horizon 2014. Le coût global de ce programme adopté en juillet 2010 est de 386 milliards de dinars (environ 4 milliards de dollars), en concours définitifs et en bonification sur les taux d'intérêt des crédits bancaires pouvant totaliser plus de 1.000 milliards de dinars (près de 14 milliards de dollars), a-t-il précisé. Pour ce responsable, il s'agit de rattraper le gap de 15 PME pour 1.000 habitants et atteindre 30 PME/1.000 habitants, le niveau moyen étant de 50 à 60 PME/1.000 habitants. Les mesures décidées dernièrement pour l'investissement et les facilitations d'accès au foncier industriel, le financement et l'amélioration de l'environnement, s'inscrivent, selon lui, "en droite ligne de cette démarche pour réduire et atténuer ce gap".

Par ailleurs, le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA),

Mouloud Kheloufi, a appelé à une plus large implication des entreprises du secteur des BTPH dans ce programme de mise à niveau afin que ces entreprises "puissent apporter leur contribution" à l'exécution du programme d'investissements publics en la matière.

M. Kheloufi, qui s'exprimait en marge de cette rencontre, a déploré le fait que le PME du secteur des BTPH, au nombre de 167.000, étaient "quasiment exclues des précédents programmes de mise à niveau, notamment ceux conçus dans le cadre de coopération avec l'Union européenne". Pour ce nouveau programme, il a précisé que 500 dossiers de PME désirant y bénéficier sont déjà déposés par l'AGEA, qui se porte comme "garant de la régularité des comptes de ces sociétés" auprès des pouvoirs publics.

Au total, cette association compte déposer quelque 1.700 dossiers afin de tenter de faire bénéficier le maximum de sociétés du secteur BTPH de ce dispositif, a-t-il souligné.

I. A.

ASSISES DU COMMERCE
DANS LE SUD

La promotion du troc et la lutte contre l'informel préconisées

Les participants aux assises sur le commerce, tenues mercredi passé dans certaines wilayas du Sud, ont mis l'accent sur la nécessité de promouvoir le commerce du troc et la création de nouveaux espaces commerciaux officiels pour lutter contre les circuits informels. Ils ont appelé dans des recommandations sanctionnant ces assises de wilayas, à Tamanrasset, Ghardaïa et Ouargla, à la mise en œuvre de nouveaux mécanismes susceptibles de promouvoir les activités commerciales, et le commerce de troc pour les régions de l'extrême sud, avec les pays africains limitrophes. Les participants ont aussi souligné l'intérêt des manifestations économiques et commerciales avec les pays africains limitrophes pour promouvoir le produit national, la création d'une zone de libre échange et l'extension de la nomenclature de produits et marchandises éligibles aux échanges commerciaux. La régulation commerciale, le renforcement du contrôle économique, le développement des ressources humaines et de la communication entre les acteurs et opérateurs économiques, ont aussi été recommandés. Parmi les autres questions suggérées, la réhabilitation de la mission de l'office national des dattes (OND), la réalisation d'un plan directeur pour les activités commerciales, et la création de bureaux de contrôle permanents au niveau des places commerciales. Les participants qui ont invité les exportateurs de dattes à adhérer à la chambre algérienne du commerce et de l'industrie et plaidé en faveur de la révision des statuts de cet organisme, ont préconisé la révision du système fiscal, la protection du produit national, la facilitation de la facturation commerciale, ainsi que le renforcement des ressources humaines des services de contrôle du commerce et l'ouverture de laboratoires au niveau des wilayas. Initiées sous le signe "Ensemble pour une performance commerciale", ces assises, préparatoires des assises nationales en juin prochain, ont été l'occasion pour les représentants de plusieurs secteurs et d'associations professionnelles, d'examiner divers axes afférents à la régulation commerciale, l'encadrement du commerce extérieur, le contrôle économique, les ressources humaines et à la communication.

APS

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉLEVEURS

L'appel de Benaïssa aux vétérinaires

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, a appelé, durant la semaine écoulée, les vétérinaires à accompagner les éleveurs dans la prévention et la lutte contre les maladies animales et à répondre aux besoins croissants de prise en charge de leurs cheptels.

"Les vétérinaires doivent répondre aux besoins des éleveurs et accompagner l'évolution de la production animale", a suggéré le ministre lors des 9es Journées des Sciences vétérinaires portant sur "les maladies vectorielles: impact sur la santé humaine et animale." Selon lui, la plupart du cheptel national est en bonne santé, mais pour que cela dure, "il faudrait prévenir à tous les niveaux", en intensifiant les actions de prévention et de lutte contre les maladies animales, menées dans le cadre de différents programmes mis en place par les pouvoirs publics. "La productivité ne peut pas se faire sans une bonne santé du cheptel", a-t-il dit en soulignant que l'Algérie n'"est pas à l'abri de maladies émergentes". Donc, poursuit le membre du gouvernement, les vétérinaires et les professionnels orbitant autour de la santé animale et humaine "doivent s'informer de ce qui se passe ailleurs et être informés des évolutions pathologiques à travers le monde". Le ministre a rappelé également le rôle "important" que jouent les services vétérinaires dans la politique du renouveau agricole et rural en avançant que la production animale représente 50% de la production agricole.

De son côté, le directeur de l'Ecole nationale supérieure vétérinaire (ENSV), M. Louardi Guezlane, a souligné l'importance de ces journées traitant des maladies transmissibles vectorielles (MTV), qui "représentent aujourd'hui à l'échelle planétaire un enjeu scienti-



fique et social de première importance", a-t-il dit. Celles-ci "figurent parmi les maladies les plus préoccupantes, tant en matière de santé humaine qu'animale, aussi bien par la mobilité que par la mortalité qu'elles entraînent", a-t-il ajouté, relevant que "leurs conséquences ont un impact non seulement sur la santé mais également sur le développement socio-économique des pays touchés". Les leishmanioses figurent parmi ces maladies transmissibles à l'homme dont beaucoup de cas sont recensés en Algérie, notamment la leishmaniose cutanée, selon le directeur des Services vétérinaires au ministère, M. Rachid Bouguedour, qui a souligné la difficulté de se débarrasser de cette pathologie malgré les gros efforts de désinsectisation. La leishmaniose cutanée se transmet par un moucheron piqueur qui pique le rongeur avant de piquer l'homme, selon les explications de M. Bouguedour, qui affirme que les maladies vectorielles "se sont beaucoup développées" en Afrique du Nord. En 2010, la Mauritanie a connu la maladie de la fièvre de la vallée du rift, une zoonose qui touche l'homme à partir des animaux, dont des décès humains ont été enregistrés dans ce pays frontalier à l'Algérie. M. Bouguedour a cité également la fièvre du Nil (west Nile virus) apparue, il y a trois ans, au Maroc et en Tunisie. "Ce sont des maladies qui sont à nos frontières et qu'il faudrait donc regarder de très près leur évolution", a-t-il suggéré. Il y a également d'autres pathologies, affectant seulement les animaux, comme la Blue tongue, qui s'est installée en Méditerranée et la peste des petits ruminants, apparue au Maroc il y a trois ans et déclarée en Tunisie cette année, l'Algérie ayant recensé des cas sérologiques positifs au sud du pays. "Cela veut dire qu'on n'est pas à l'abri", a mis en garde ce vétérinaire. Cette rencontre sur les pathologies animales vise également la sensibilisation les pouvoirs publics sur la "nécessité d'allouer des moyens financiers et humains conséquents qui permettraient la mise en place d'une politique nationale de lutte et de prévention contre ces maladies", selon les organisateurs. D'ailleurs d'importantes recommandations ont été formulées à l'issue de cette rencontre et qui ont été transmises aux responsables du secteur.

GRIPPE AVIAIRE

Au moins dix ans pour enrayer le virus

L'élimination chez les volailles du virus hautement pathogène H5N1 de la grippe aviaire dans les six pays où il demeure endémique prendra au moins dix ans, a affirmé à Rome la FAO, dans un communiqué rendu public, citant un nouveau rapport. "Le rapport formule des recommandations spécifiques pour chaque pays concernant les mesures à prendre au cours des cinq prochaines années en vue de l'élimination du virus et préconise un engagement durable en faveur des efforts d'éradication déployés à la fois par les bailleurs de fonds internationaux et les gouvernements des pays dans lesquels la maladie demeure endémique", a précisé la FAO. L'Organisation a fait savoir qu'à l'heure actuelle, la plupart des pays tou-

chés par ce virus ont réussi à l'enrayer, mais il demeure "solidement retranché" au Bangladesh, en Chine, en Egypte, en Inde, en Indonésie et au Vietnam "du fait de l'association de plusieurs facteurs". Parmi ces facteurs, il y a lieu de citer la complexité de la filière volailles de ces pays, particulièrement au niveau des chaînes de production et de commercialisation. Un autre facteur a trait à "la qualité des services vétérinaires et de production animale publics et privés, qui ne sont pas toujours capables de déceler les infections et d'y répondre ou d'identifier et corriger les problèmes structurels sous-jacents des systèmes de production et de commercialisation". La stratégie mondiale FAO-OIE face à H5N1

mise au point par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) avertit que l'élimination de l'infection préconise une approche à moyen et long termes plutôt qu'une simple réponse à l'urgence, a expliqué le rapport. Cette approche doit inclure la formation continue dans les institutions clés, notamment un meilleur fonctionnement des services vétérinaires et un engagement effectif des partenaires du secteur privé en matière d'efforts pour la réduction des risques, a-t-on ajouté. Il faut par ailleurs, un engagement politique durable et la mise en œuvre de mesures de lutte intérimaires appropriées, notamment la vaccination, et ce, en vue de circonscire l'infection, selon le texte.

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

L'ancien Premier ministre britannique nommé conseiller

L'ancien Premier ministre travailliste britannique, Gordon Brown, a accepté d'occuper le poste de président d'un groupe de travail du Forum économique mondial, a annoncé vendredi le Forum dans un communiqué. M. Brown, à la tête de l'exécutif britannique de 2007 à 2010 et ancien chancelier de l'Echiquier (1997-2007), pilotera un groupe informel de chefs d'organisations internationales destiné à évaluer et stimuler les initiatives multilatérales.

M. Brown a participé à plusieurs réunions du Forum à Davos, en 1999 et de 2005 à 2009. Il ne sera pas payé pour son rôle, mais le Forum contribuera à financer le personnel dont il aura besoin, précise le communiqué. Il a été cité comme un possible successeur de Dominique Strauss-Kahn à la tête du Fonds monétaire international (FMI), si celui-ci devait écourter son mandat en vue de la présidentielle française. Mais l'actuel Premier ministre britannique conservateur, David Cameron, a clairement indiqué cette semaine qu'il ne soutiendrait pas sa candidature au FMI. « Quelqu'un qui ne voyait pas de problème d'endettement au Royaume-Uni alors qu'il y en avait évidemment un ne paraît pas la personne la plus appropriée pour travailler avec les autres pays sur leurs problèmes de dette et de déficit », avait sèchement déclaré mardi M. Cameron sur la BBC.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE
À LONDRES**2,2 milliards de livres sterling rapporté**

L'immobilier d'entreprise a rapporté 2,2 milliards de livres sterling, soit 2,5 milliards d'euro à la ville de Londres au cours du premier trimestre 2011, en dépit des inquiétudes exprimées par les économistes concernant le faible rythme de la reprise de l'économie britannique. Le volume des transactions immobilières a augmenté de 34% par rapport au premier trimestre 2010, selon le bureau spécialisé Cushman & Wakefield. La reprise du marché de l'immobilier dans la City a été tirée par les investisseurs étrangers qui ont représenté 53% des transactions durant les trois premiers mois de l'année faisant de Londres "une des villes les plus attirantes au monde dans le domaine du business", souligne la même source. Selon Clive Bull, responsable des investissements à Cushman & Wakefield, "la demande reste forte de la part des investisseurs britanniques et étrangers, Londres continuant d'être perçue comme un refuge relativement sûr pour les investissements, en particulier avec les événements récents qui se déroulent dans le monde entier". "Grâce à la livre sterling encore faible et une augmentation des stocks financiers au niveau des banques, nous sommes confiants que 2011 verra une hausse du volume des transactions immobilières", a ajouté ce spécialiste. Dans certains quartiers de Londres comme le West End, le nombre des transactions a cependant diminué en raison d'une offre limitée. Les prix des logements à Londres ont également enregistré une hausse soutenue en une année où les logements sont 2,5 fois plus chers que dans le nord du pays.

APS

SELON UN RESPONSABLE AMÉRICAIN

Les investissements en Afrique sont les plus rentables

L'Afrique est le continent où les investissements sont des plus rentables, et dont les pays se tournent de plus en plus vers la démocratie, a indiqué mercredi à Washington l'ambassadeur des États-Unis auprès de l'Union africaine, Michael Battle.

Ce responsable américain s'exprimait lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping, qui conduit une délégation africaine à l'occasion de la tenue de la 2^e Réunion de haut niveau États-Unis-Union africaine les 20 et 21 avril dans la capitale fédérale.

Pour M. Battle, le continent africain est en train d'enregistrer des progrès avec un certain degré de rapidité : "C'est un moment formidable d'être engagé en Afrique".

Dans ce sens, il a indiqué que "si certains évoquent souvent des difficultés et des défis en Afrique, il n'en demeure pas moins que c'est un continent où l'investissement s'est avéré très rentable pour ceux qui prennent le risque d'y investir".

De grandes avancées sont également enregistrées dans le domaine politique à l'échelle africaine "où il y a de plus en plus de pays qui s'orientent vers la démocratie", a constaté le même responsable.

Lors de cette conférence de presse, le président de la Commission africaine, M. Jean Ping, a été interrogé pour sa part sur "la feuille de route" pour la crise libyenne, qui devrait être discutée jeudi avec la secré-



taire d'Etat Hillary Clinton. Qualifiant la situation en Libye de "très grave", M. Ping a souligné que le monde, y compris au sein de l'Otan, reconnaît de plus en plus que "la solution n'est pas militaire".

L'Union africaine, a-t-il rappelé, a désapprouvé, depuis le début de la crise, la solution militaire et a toujours clamé que la situation en Libye devrait être résolue par des moyens politiques : "Notre feuille de route est assez claire concernant la solution en Libye".

Il est à souligner que Jean Ping dirige une délégation de hauts responsables de l'Union africaine dont le commissaire pour la paix et la sécurité auprès de l'Union africaine (UA), Ramtane Lamamra. La Réunion de haut niveau États-Unis-Union africaine est un forum annuel pour le dia-

logue bilatéral entre les deux parties sur une grande variété de sujets d'intérêt commun.

Au cours de leur séjour à Washington, M. Ping et les membres de sa délégation se réuniront avec la secrétaire d'Etat Hillary Clinton, le ministre américain de la Justice, Eric Holder, le vice-conseiller de la Sécurité nationale, Denis McDonough, le secrétaire d'Etat adjoint, James Steinberg, le sous-secrétaire d'Etat adjoint aux affaires politiques, William Burns, la sous-secrétaire d'Etat pour la diplomatie et les affaires publiques, Judith McHale, et le sous-secrétaire adjoint du département de l'agriculture, Darci Vetter, et d'autres hauts fonctionnaires.

APS

GRÈCE

L'UE pourrait imposer de nouvelles mesures

L'Union européenne (UE) pourrait décider de nouvelles mesures en Grèce après l'examen en mai de la viabilité de la dette publique du pays, a indiqué samedi le chef de la Représentation de la Commission européenne en Grèce, Panos Karvounis.

Une représentation de la Troïka (UE-FMI-BCE) doit arriver à Athènes début mai pour évaluer le plan de redressement des finances grecques en vue du versement de la cinquième tranche du prêt accordé au pays en 2010 sur trois ans et d'un montant total de 110 milliards d'euros. "L'évaluation de la dette grecque est une analyse qui sera effectuée par l'UE, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque centrale européenne (BCE) dans le cadre du prochain examen du plan de redressement de l'économie en mai", a indiqué M. Karvounis dans un entretien au journal hebdomadaire *To Vima* publié samedi.

"Selon les conclusions de l'examen, cette analyse pourrait entraîner à une adaptation des mesures prévues dans le plan de redressement des finances", a-t-il

ajouté. La Troïka doit également étudier le plan de moyen terme 2012-2015, élaboré par le gouvernement grec et centré particulièrement sur des privatisations des organismes publics et d'une partie du patrimoine de l'Etat. Le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble a

récentement indiqué que si une analyse de la viabilité de la dette grecque en juin montrait que la Grèce n'était pas sur une trajectoire soutenable, "il faudrait décider quelque chose", évoquant "de nouvelles mesures".

APS

PORTUGAL

Le déficit public revu en hausse

Le déficit public du Portugal pour l'année 2010 a été revu en hausse, à 9,1% du PIB, contre 8,6% estimé précédemment, a annoncé samedi l'Institut national des statistiques (INE).

L'Ine a informé l'office européen des statistiques Eurostat d'une révision du déficit "en raison d'une hausse des besoins de financement et de la dette des administrations publiques de 0,5 et 0,6% du PIB respectivement", précise l'INE dans un communiqué.

La dette publique du pays a également été revue en hausse, passant de 92,4 à 93% du PIB, soit près de 160,4 milliards d'euros.

Cette révision intervient alors que se trouve actuellement au Portugal une mission de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne (BCE) et du Fonds monétaire international (FMI) chargée de négocier avec les autorités portugaises les contours et les contreparties du plan de sauvetage, d'un montant pour l'instant estimé à 80 milliards d'euros, sollicité par le Portugal le 7 avril dernier.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/8^E DE FINALE):

Bonne opération pour le MCA, déroute de la JSK

Le MC Alger, auteur d'un précieux nul en déplacement face à la formation angolaise de l'Inter Club de Luanda (1-1) a fait un pas décisif vers la qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, tandis que la JS Kabylie a compromis ses chances en coupe de la Confédération après la lourde défaite essuyée devant Missile FC (3-0) samedi à Libreville.

Auteur d'un retentissant exploit lors du tour précédant face aux Zimbabwéens des Dynamos FC, le MC Alger a réussi cette-fois à arracher le nul contre Inter Club (1-1) en match aller des 8^{es} de finale de la Ligue des champions.

Réduits à dix après l'expulsion de Douadi dès la neuvième minute de jeu pour cumul de cartons, les hommes de Nouridine Zekri n'ont, à aucun moment de la partie, laissé le doute s'installer, en dépit du but inscrit par Pedro Henriquez de la tête à la 9e minute.

Les partenaires de Zemmamouche ont tenu bon face aux assauts des Angolais, notamment dans le dernier quart d'heure, avant que le remplaçant Bensalem n'égalise dans le temps additionnel d'un tir lointain.



Grâce à ce nul, les Vert et Rouge sont bien partis pour être présents à la phase de poules de la Ligue des champions pour leur première participation à cette prestigieuse compétition africaine. Mais rien n'est encore joué, il reste la manche retour qu'il faudrait bien négocier à domicile et confirmer ainsi le nul arraché à Luanda. En Coupe de la Confédération, la JS Kabylie a tenu une seule mi-temps avant de sombrer à Libreville face au Missile FC, il est vrai en infériorité numérique après l'expulsion de Nessakh et Berchiche. Les Militaires gabonais ont dû

attendre la seconde période pour trouver la faille dans la défense algérienne sur un penalty de M'gani (47'), avant d'ajouter deux autres buts par Mintsa (60') et Plati (81'). L'équipe gabonaise s'est même permise le luxe de rater un penalty à trois minutes de la fin.

Désormais dos au mur, les hommes Rachid Belhout doivent sortir le grand jeu au match retour dans deux semaines au stade du 1er novembre de Tizi Ouzou pour espérer réaliser l'exploit de remonter son retard de trois buts.

APS

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL L1 (20^E J):

L'ESS veut réduire l'écart, derby indécis à Alger

LES Sétif tentera de réduire l'écart sur le leader, l'ASO, en accueillant l'USM Blida, alors que le derby algérois entre l'USM Alger et l'USM Harrach, constituera l'attraction de la 20^e journée du championnat professionnel de Ligue 1 de football, prévue aujourd'hui.

Cette journée qui devait se dérouler vendredi et samedi, a été reportée par la Ligue nationale de football (LNF), après le boycott décidé par l'Association des Présidents de Clubs Professionnels (APCP), qui a dénoncé les "lenteurs constatées dans l'application du projet de professionnalisme".

L'ASO Chlef, solide leader avec treize points d'avance, a vu sa rencontre face à la JS Kabylie, reportée à une date ultérieure, idem pour le match CABB Arreridj- MC Alger, en raison de l'engagement de la JSK et du MCA en compétitions africaines. Éliminée sans gloire en demi-finale de la Coupe d'Algérie par l'USMH (3-2), l'ESS tentera face à l'USM Blida de se refaire une santé, et surtout se relancer dans le championnat.

Les Sétifiens sont appelés ainsi à retrouver les ressources nécessaires pour réagir et oublier l'amère élimination qui leur a valu la perte du trophée décroché la saison dernière. En face, les coéquipiers de Mourad Delhoum, devront faire face à une équipe blidéenne sérieusement menacée par la relégation (12^e, 20 pts), et qui ne

compte pas effectuer le voyage à Sétif en victime expiatoire. A Alger, le stade Omar Hamadi sera le théâtre d'un derby qui promet entre l'USMA et l'USMH, deux formations aux objectifs diamétralement opposés.

Si les Usmistes sont dos au mur et doivent absolument réagir en raison de leur position au classement (13^e, 19 pts), les Harrachis qui sont sur un nuage après leur brillante qualification pour la finale de Dame Coupe, auront à cœur de se rapprocher du duo de tête.

L'entraîneur de l'USMA, Hervé Renard, de plus en plus contesté, est appelé à désamorcer la crise, après notamment la dernière défaite concédée à Béjaia (3-2). A l'instar de l'ESS, l'autre demi-finaliste malheureux de la Coupe d'Algérie, le MC Oran, aura à cœur de réagir face au MCE Eulma, une manière d'oublier la désillusion de son élimination par la JSK (2-1). Les Hamraoua qui pointent à la 3^e place avec 29 pts, sont donnés favoris devant une équipe du MCEE qui reste sur deux défaites de rang, dont une at-home face à l'ASO Chlef (4-2).

Le WA Tlemcen (14^e, 18 pts), n'aura d'autre alternative que de remporter son duel face à la JSM Béjaia, s'il veut s'extirper de la zone rouge. Le WAT, complètement groggy après la débâcle concédée à Saida face au MCS (5-2), devra sortir la tête de l'eau face à des Béjaouis qui aspi-

rent à frapper un bon coup du côté de la ville des Zianides. Un succès des poulains d'Abdelkader Amrani leur permettrait de se mettre en confiance en prévision du reste du parcours qui s'annonce difficile notamment pour les équipes menacées par le spectre de la relégation.

L'AS Khroub (15^e, 17 pts) sera en appel à Alger où il devra donner la réplique au CR Belouizdad au stade du 20-Août 1955, avec l'objectif de revenir avec un bon résultat. Les Khroubis seront certainement mis à rude épreuve par le Chabab, une équipe réputée intraitable dans son jardin fétiche, d'autant que les Belouizdadi (8^{es}, 28 pts) aspirent à gagner ce match et accéder au podium.

Enfin, l'USM Annaba (11^e, 20 pts) qui reçoit le MC Saida, veut se rapprocher du milieu du tableau, et cela passera inéluctablement par un succès face au MCS qui tentera de son côté de confirmer son carton face au WAT (5-2).

APS

Programme des rencontres

Annaba : USM Annaba- MC Saida
Tlemcen : WA Tlemcen- JSM Béjaia
Oran : MC Oran- MCE Eulma
Alger (20 août) : CR Belouizdad- AS Khroub (huis clos)
Alger (Omar Hamadi) : USM Alger- USM Harrach
Sétif : ES Sétif- USM Blida

COUPE DE LA LIGUE

Marseille, une petite coupe pour la route



Encore un trophée ! Marseille a poursuivi sa moisson en conservant la Coupe de la Ligue, grâce à une victoire 1:0 contre Montpellier en finale samedi au Stade de France, acquise sur un but de Taiwo (81e) et qui prépare une fin de saison palpitante en Ligue 1. En embuscade à un point de Lille, leader du championnat avant la 32e journée, l'OM a lancé un message, en fait le même que l'année dernière, lorsqu'il avait remporté la Coupe de la Ligue avant de coiffer Bordeaux sur le poteau pour le titre de champion de France. Il faudra compter sur l'OM ! Dans cette finale 100% sud, c'est le "grand" et son palmarès ronflant (neuf titres de champions, une Ligue des champions, neuf Coupes de France et donc deux Coupes de la Ligue) qui aura eu raison du "petit" (une Coupe de France). Pourtant, que ce fut laborieux ! Un peu comme samedi en L1, lorsque l'OM avait renversé la vapeur en 13 minutes sur la fin pour l'emporter à Montpellier (2-1). Et c'est encore Taiwo, qui avait déjà marqué le but de la victoire samedi, qui délivrait les siens d'une frappe à ras de terre et en fin de partie (82e). Un beau cadeau d'adieu de la part du Nigérian, qui veut changer d'air après six saisons et demie de bons et loyaux services. Laborieux ? Ce fut longtemps un combat de tranchées : des duels, des coups, des tacles très limites. Mais c'est tout seul que Mbia se blessait aux adducteurs, remplacé par Kaboré (7e).

Sans étincelles

Dans cette lutte incessante, l'OM avait le ballon mais peinait à développer du jeu. Comme souvent cette saison. Lucho avait du mal à sortir de la nasse du milieu et le trio d'attaquants Valbuena-Gignac-Ayew, auteur de permutations, se heurtait invariablement à une défense montpelliéraine bien en place. Surtout, ces trois-là ne parvenaient pas à jouer ensemble, hormis quelques centres de Gignac. Et Cheyrou, intéressant dans la bataille du milieu pour ressortir proprement des ballons compliqués, ne pesait pas assez sur le jeu offensif. On était dès lors plus proche de la dernière rencontre des deux équipes, samedi en L1 lorsque l'OM l'avait emporté grâce à un penalty tardif (2-1), que lors du match aller (4-0 au Vélodrome). Des débats équilibrés dans le jeu, qui se reflétaient au rayon des occasions nettes, bien maigre. En première période côté montpelliérain, une frappe de Saihi sortie du pied par Mandanda (22e). Côté marseillais, un coup franc de Lucho boxé par Pionnier (20e) et surtout une tentative de Valbuena trouvant le poteau (32e). Après la pause, deux têtes d'Ayew, la première repoussée par Pionnier (46e), la seconde frôlant le montant (59e). Et c'était tout ! Mais René Girard, l'entraîneur du MHSC, avait prévenu : "Il faudra éviter de faire comme samedi, être à là 70 minutes et commettre deux erreurs". Dans la touffeur du Stade de France, ce fut une petite faute d'inattention, en laissant Taiwo frapper au but. Et l'OM, toujours sans étinceler, remportait encore un trophée.

THÉNIA, ARTS ET CULTURE

Amar Abed, un artiste engagé

Cet artiste, dont nous avons eu à admirer les créations d'une finesse et beauté incroyables, reste d'une modestie tout aussi admirable. Ses tableaux sont le reflet d'une personnalité qui efface toute laideur pour ne laisser place qu'à la beauté dans toute sa splendeur.

PAR DJAMEL BOUKERMA



L'art pictural a connu moult supports, toile, bois, céramique, poterie, tissu, murs... et plus récemment le verre, matière transparente et donc nécessitant des techniques nouvelles plus élaborées. Cet art exige énormément de doigté et de patience de la part de ses adeptes, mais au final cela donne des chefs d'œuvres où les couleurs ruissellent sur la texture si particulière du verre. Ce nouvel art n'a rien à voir avec les vitraux des églises où les thèmes dessinés le sont directement sur le verre où les couleurs seront recouvertes ensuite d'une légère couche de vernis pour les protéger contre la patine du temps. D'ailleurs, dans ce domaine les styles et variations sont infinies et les artistes ne cessent d'innover en la matière. L'imagination est mise à contribution au grand bonheur des amateurs des belles œuvres qui se félicitent de ces créations admirables. Notre découverte d'aujourd'hui concerne donc la peinture sur verre - ou peinture vitrail -, mais avec une nouvelle technique qui séduit par ses couleurs et ses effets de transparence.

Nous avons eu l'heur d'admirer les réalisations magnifiques d'Amar Abed, artisan et créateur. Ce dernier est « amoureux » des arts artistiques traditionnels depuis les années 70. Cet artiste atypique est issu de la commune des Issers dans la wilaya de Boumerdès. Il s'est adonné à

divers travaux artistiques, dont la sculpture sur bronze, la décoration sur bois rouge et le dessin sur toutes sortes de supports.

Après cela Amar Abed a consacré tout son temps libre au développement d'une toute nouvelle technique de peinture sur verre.

Cet artiste, dont nous avons eu à admirer les créations d'une finesse et beauté incroyables reste d'une modestie tout aussi admirable. Ses tableaux sont le reflet de sa personnalité qui efface toute laideur pour ne laisser place qu'à la beauté dans son ensemble. La nouveauté, invention de cet artiste, est le fait qu'il dessine « à l'envers » ses créations sont donc des effets miroir. C'est loin d'être banal car il faut imaginer la

somme de travail et de patience pour nous offrir ces résultats où pas le moindre détail n'est laissé au hasard. Il utilise pour ses œuvres tout aussi bien ses doigts que des lames. Il est utile de signaler que l'inventeur de cette nouvelle technique de peinture exerce ce « hobby » depuis les années 70 et s'est mis à la peinture sur verre depuis dix années. Ses tableaux ont été découverts par un nombreux public au cours du Salon local d'information et des activités des jeunes qui s'est tenu à Thenia. Les thèmes des tableaux du talentueux Abed Amar, sur fond d'une combinaison de couleurs éclatantes, ou d'un mélange soigneusement étudié de clair-obscur, traitent de la nature en général, de la femme et bien sûr des traditions kabyles. Abed Amar nous affirme qu'il milite pour « la préservation de l'art et il fait tout pour transmettre ses connaissances aux jeunes artistes ». Actuellement, Abed Amar enseigne la peinture à la maison de jeunes Ben-Taleb-Ibrahim. Pour lui c'est loin d'être un simple emploi, mais bien une mission sacrée pour la préservation de l'« art ».

Dj. B.



MOIS DU PATRIMOINE Randonnées pédestres instructives à Oran

Les randonnées pédestres pour visiter différents sites archéologiques et historiques que recèle la capitale de l'ouest algérien figurent en bonne place au programme de célébration du Mois du patrimoine. En pareille période du printemps, les Oranais éprouvent du plaisir à effectuer des virées touristiques au mois de mai de chaque année, organisées par l'association Bel Horizon d'Oran de sauvegarde des monuments archéologiques. Il est prévu, dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine, placée cette année sous le slogan "Le patrimoine culturel et la société de proximité", la participation de plus de 20.000 randonneurs à ce genre de sorties guidées, selon les organisateurs. Cette randonnée du patrimoine, qui prendra le départ de la place du 1er-Novembre au centre-ville d'Oran conduira les participants jusqu'au mausolée de Sidi Abdulkader, communément appelé par les Oranais Moul El-Meïda, au mont Murdjadjo, surplombant la ville et qui recèle des sites archéologiques témoignant de différentes époques historiques et un paysage naturel pittoresque. De nombreux marcheurs, amateurs de ce type de tournées touristiques, trouvent amusantes et moins coûteuses ces sorties instructives. Un participant estime que la randonnée qui fait partie de l'écotourisme constitue une meilleure manière de profiter de la nature en montagne. L'association Bel Horizon a procédé à la formation de 100 bénévoles sur l'itinéraire de la randonnée et les techniques de communication et d'organisation pour la réussite de cette excursion qualifiée par les fidèles randonneurs de "voyage merveilleux et passionnant aux trésors du patrimoine d'Oran". Ces "guides" seront encadrés par des adhérents de l'association et des secouristes du Croissant-Rouge algérien (CRA) d'Oran. Initiée pour la première fois en 2006, cette randonnée a vu la participation de seulement 350 randonneurs, nombre allant crescendo pour atteindre 15.000 l'an dernier.

APS

LA PIÈCE THÉÂTRALE THAOURAT BELAHRÈCHE REPRÉSENTÉE À TIZI-OUZOU El-Boudali sur les planches

La pièce théâtrale *Thaourat Belahrèche* (La révolution de Belahrèche), une production du Théâtre régional de Skikda, a été représentée à Tizi-Ouzou, devant de nombreux adeptes du quatrième art.

Cette pièce écrite par le scénariste Salim Souhali et mise en scène par la dramaturge Sonia, directrice du Théâtre régional de Skikda, a été jouée vendredi soir au Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, dans le cadre de sa programmation dans la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique".

D'une durée de 70 mn, cette œuvre théâtrale est une représentation chorégraphique animée par 25 comédiens, relatant les faits d'une jacquerie menée, au début du XIXème siècle, par les paysans du nord constantinois contre les percepteurs d'im-

pôts du Beylek d'alors, sous la houlette de Hadj Mohamed Ben Abdallah Belahrèche. Le ras-le-bol de ces paysans atteint son paroxysme quand un chef de tribu fut assassiné par l'Agha pour avoir défendu les siens contre le paiement de l'impôt, devenu insupportable pour cause de la disette frappant les habitants autochtones. Fuyant les représailles, Belahrèche se réfugia dans la région de Jijel, sous le nom d'"El-Boudali" (le errant). Appuyé par de nombreuses tribus du Nord de l'est du pays, grâce au travail de prédicateur qu'il entreprit, il mena une lutte sans merci contre les éléments du Beylek, tout le long de la côte de Jijel, où le Bey Osmane dut envoyer 4 navires de guerre pour calmer la situation et arrêter Belahrèche.

Mais toutes ses tentatives ont échoué.

A la tête d'une armée d'autochtones, Belahrèche mena en 1808, une expédition punitive contre le Beylik de Constantine et ses janissaires et a failli prendre cette ville, mais, blessé dans une bataille, il dut y renoncer. Quelque temps après, ce "Robin des Bois" algérien engagea une bataille contre le Bey de Constantine et réussit à le tuer dans la région d'Ouled Aouat.

A la fin du spectacle, la troupe fut longuement ovationnée pour la qualité de sa prestation scénique, fait qui n'a pas manqué d'émouvoir Mme Sonia qui a tenu à exprimer sa gratitude au public pour sa "formidable communion" avec les membres de sa troupe qui, a-t-elle dit, "ont évolué à l'aise sur une scène répondant aux normes du théâtre moderne".

APS

Erin Heatherton brûle d'envie de vous dévoiler ses dessous...

Revoilà le torride mannequin Erin Heatherton, 21 ans seulement et déjà une bonne quinzaine de campagnes à son actif.

Erin Heatherton brûle d'envie de vous dévoiler ses dessous...

La superbe blonde américaine, originaire de l'Illinois, fait la joie de la maison Victoria's Secret depuis quelque temps déjà...

Et ce soir, elle revient pour vous vanter les mérites de la nouvelle collection de lingerie ultra-sexy de la marque qui compte parmi ses égéries les plus belles femmes du monde...

Il y a quelques jours, Erin nous présentait la collection acidulée de maillots du géant américain. Ce soir, elle enfile body en dentelle, caraco transparent et soutient-gorge coloré pour nous faire tomber.

Avec ses grands yeux bleus, ses longs cheveux blonds et son visage mutin, le mannequin qui a déjà travaillé pour les plus grands (Dolce & Gabbana, Gianfranco Ferré, Lacoste, Marc Jacobs ou encore Michael Kors) nous réchauffe en cette nuit d'avril...

Son corps de sirène a déjà fait le tour du monde mais ce soir, elle bat des cils rien que pour vous, en vous souhaitant une bonne nuit. On dit merci qui ?



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1792 Première victime de la guillotine

Le 25 avril 1792, la première exécution capitale au moyen de la guillotine provoqua des réactions hostiles de la part des Parisiens: la guillotine avait été conçue scientifiquement dès 1789. Le docteur Guillotin, député aux États généraux, avait plaidé pour l'unification des peines capitales en faveur de la décapitation, qu'il jugeait la moins barbare: "Avec ma machine, je ferai sauter vos têtes en un clin d'œil et vous ne sentirez qu'une légère fraîcheur sur le cou". La formule était prophétique, mais aucun des présents ne s'était alors senti menacé: il n'était bien évidemment question, à l'époque, que des exécutions de condamnés de droit commun. Ce n'est qu'après la journée du 10 août 1792 que la guillotine fut employée à des fins politiques. Quant à son inventeur, emprisonné sous la Terreur, il fut sauvé in extremis par la chute de Robespierre, participa au redressement de l'Académie de Médecine et protesta en vain contre l'assimilation de son nom à la machine dont il avait failli être la victime.

1858 Début de la ruée vers l'or le long du fleuve Fraser

Le premier groupe de mineurs, en provenance de Californie, arrive à Victoria et se dirige vers le fleuve Fraser. En mars 1858, le premier filon important de la vallée du fleuve Fraser est découvert à Hill's Bar. Un mineur pouvait gagner plusieurs centaines de dollars par jour, à une époque où le salaire quotidien moyen n'était que de deux dollars. La nouvelle se répand comme une traînée de poudre. Au mois de juillet de cette même année, environ 33.000 mineurs arrivent, un nombre bien supérieur à celui de la population totale de la Colombie-Britannique, qui atteint alors 7.000 habitants. Des gisements d'or sont aussi découverts plus au nord, jusqu'aux limites de Cariboo. La plupart des mineurs viennent des districts aurifères surpeuplés de la Californie. La majeure partie d'entre eux sont Américains; on compte aussi des Anglais, des Écossais, des Irlandais, des Italiens, des Espagnols et des Australiens.

1945 La conférence de San Francisco

Cette conférence se réunit à San Francisco d'avril à juin 1945 à l'initiative des États-Unis. Elle aboutit, le 26 juin 1945, à la signature par 51 pays d'une charte (composée de 111 articles) qui marque la naissance de l'ONU (Organisation des Nations unies).

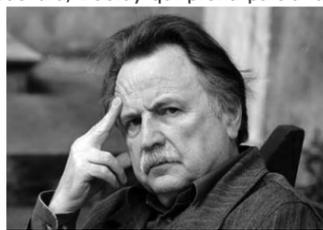
1953 L'annonce de la découverte de l'ADN

Un article de la revue scientifique Nature décrit pour la 1ère fois la structure en double hélice de l'acide désoxyribonucléique (ADN), support du patrimoine génétique humain.

L'article écrit par le biologiste américain de 24 ans, Jim Watson, et le physicien britannique de 36 ans, Francis Crick, explique comment l'ADN contenue dans les cellules de tous les êtres vivants permet la duplication de celles-ci. Ils recevront le prix Nobel de physiologie et de médecine en 1962. Ces deux chercheurs avaient trouvé la structure le 21 février précédent.

1967 Arrestation de Régis Debray en Bolivie

Compagnon de Che Guevara, Debray qui prend part à la guerrilla en Amérique latine est arrêté. Le normalien d'extrême gauche, ami de Fidel Castro et auteur de l'ouvrage Révolution dans la révolution sait alors, qu'influencés par le F.B.I., les autorités boliviennes vont le condamner lourdement, pour l'exemple. La sentence tombe le 17 novembre: 30 ans de prison. Un grand nombre de personnalités demandent la libération du Français: le général de Gaulle, Pompidou, Sartre, Mauriac, Malraux, le Pape... Après 3 années de détention, le 23 décembre 1970, Régis Debray et Ciro Bustos sont expulsés de Bolivie.



1974 La "révolution des œillets"

Comment investir un pays sans verser de sang. Un Coup d'Etat militaire renverse pacifiquement le gouvernement de Marcelo Caetano, héritier de la dictature de Salazar. La foule manifeste à Lisbonne son soutien aux militaires dirigés par le général António Spínola qui promet de rester en place jusqu'aux prochaines élections. Les jours suivants, les prisonniers politiques seront libérés, la censure de la presse sera levée et le secrétaire général du parti socialiste, Mario Soares, rentrera d'exil. La révolution des œillets est le nom donné aux événements d'avril 1974 qui ont entraîné la chute de la dictature salazariste qui dominait le Portugal depuis 1933. La fin de ce qui était appelé l'Estado Novo a permis aux dernières colonies portugaises de prendre leur indépendance.

1975 Mike Brant se suicide

Le chanteur Mike Brant, 27 ans, met fin à ses jours en se précipitant du 5e étage d'un appartement parisien; en 1969, la carrière internationale de Mike Brant prenait son envol dans la capitale française, notamment avec la chanson Laisse-moi t'aimer. En novembre 1974 il avait raté une tentative de suicide semblable en se jetant du 5e étage d'un hôtel de Genève.

LE CARNET DU MIDI

1917 UNE GRANDE DAME DU JAZZ

Ella Fitzgerald est née ce jour à New Port aux États-Unis. Elle est l'une des plus importantes chanteuses de jazz. D'abord connue sous le surnom de « The First Lady of Swing » qui est devenue « The First Lady of Song » après l'apogée du «Swing» (littéralement « La Première Dame de la chanson ». Elle a remporté de nombreuses récompenses, dont 13 Grammy Awards. Avec une tessiture de voix de trois octaves, elle est remarquable pour la pureté de sa voix et sa capacité d'improvisation, particulièrement en scat. Elle commence à chanter à 16 ans. Elle commence une carrière solo en 1941. Au début, chanteuse de swing, elle aborde aussi le bebop, elle est la reine du scat, et elle a joué du blues, de la samba, du gospel etc., et même des chants de Noël. Ses concerts sont souvent enrichis par des imitations d'autres chanteurs; elle imite en particulier à la perfection les voix et les gestes aussi bien de Rose Murphy que de Louis Armstrong. Avec l'orchestre de Duke Ellington, elle fait des tournées en Europe et en Amérique du Nord. Elle ouvrait le concert avec le morceau de Duke Ellington Take the 'A' Train; elle fut une des rares à chanter des paroles sur ce morceau. Elle a joué en concert avec les plus importants groupes et solistes. Son vrai rôle était « instrumentiste de la voix ». Elle a aussi chanté avec d'autres voix du jazz comme Nat King Cole ou de grands interprètes de variétés. Porgy and Bess est son enregistrement le plus connu avec la légende du jazz qu'était Louis Armstrong, mais elle a également enregistré avec lui le célèbre album Ella and Louis qui fut un véritable succès. Déjà devenue aveugle par son diabète, on dut l'amputer des jambes en 1993 et elle s'est éteinte à Beverly Hills en 1996.

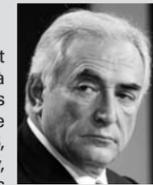


1940 LE PLUS GRAND DE SA GÉNÉRATION

Alfredo James Pacino est un acteur américain né ce jour à Manhattan, New York. Il est connu pour les rôles de Michael Corleone dans Le Parrain, de Tony Montana dans Scarface, de Carlito Brigante dans L'Impasse, de Sonny Wortzik dans Un après-midi de chien, de Frank Serpico... Il a gagné l'Oscar du meilleur acteur en 1992 pour sa prestation dans Le Temps d'un week-end, après 7 nominations. Al Pacino est né à East Harlem. C'est le fils d'italo-américains, Rose et Salvatore Alfredo Pacino, qui divorcent quand il a deux ans. Sa mère déménage dans le South Bronx, pour vivre chez ses parents, Kate et James Gerardi, originaires de Corleone, Sicile. Al Pacino entre plus tard à la High School of Performing Arts, fréquentée également par Robert De Niro. Quand il découvre l'enseignement des principes du jeu d'acteur selon Stanislavski (« La Méthode »), il trouva cela terriblement barbant. Il n'y resta que deux ans, car l'argent vint à manquer et le besoin de trouver un travail fut plus impérieux que celui de poursuivre des études. La première partie des années 1960 est difficile pour Pacino, avec la mort de sa mère. Il accumule également de nombreux petits boulots après avoir quitté le système scolaire à 17 ans. En 1966, l'argent qu'il a économisé lui permet d'intégrer l'Actors Studio. Son travail et son talent lui permettent d'obtenir un Obie (récompense pour le théâtre) en 1968. Il fera son entrée au cinéma en 1969. Al Pacino obtient le rôle principal dans Panique à Needle Park (1970) de Jerry Schatzberg, drame qui se déroule dans le milieu toxicomane à Manhattan. Ce film marque un tournant dans sa carrière car, outre sa bonne prestation, il attire l'attention de Francis Ford Coppola. En effet, en 1972, alors que les producteurs tentent de lui imposer Robert Redford pour le rôle de Michael Corleone dans Le Parrain, Francis Ford Coppola, après de longues négociations, choisit Al Pacino, qui est quasiment inconnu à l'époque. Sa première rencontre avec Marlon Brando est pour lui très stressante, mais reste un des moments les plus importants de sa carrière comme il le définit lui-même; elle se fera lors de la scène de l'hôpital, lorsque Michael Corleone doit surveiller son père. On connaît la suite: le film est un énorme succès et lance définitivement sa carrière. En 1974, il reprend le rôle de Michael Corleone pour le second volet de Le Parrain. Cette fois, c'est Robert De Niro qui interprète Vito Corleone (dans sa jeunesse). Le film est un succès et est souvent considéré comme supérieur au premier. Le 22 octobre 2008, au Festival du film de Rome, Pacino a reçu, le Marc Aurèle d'Or. Démocrate, il prend position pour Barack Obama lors de l'élection présidentielle de 2008.

1949 LE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

Dominique Strauss-Kahn (dit « DSK »), de son nom complet Dominique Gaston André Strauss-Kahn français est né à Neuilly-sur-Seine. Professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris, il est élu député socialiste de Haute-Savoie en 1986. Candidat à la primaire présidentielle socialiste de 2006, il est battu par Ségolène Royal. Soutenu par Nicolas Sarkozy, Dominique Strauss-Kahn devient directeur général du Fonds monétaire international (FMI) le 1er novembre 2007. Il est d'abord proche du Parti communiste français (PCF), avant de s'en éloigner. Il adhère ensuite au parti et se rapproche de Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qu'il conseille à partir de 1981. Proposé par Jean-Claude Juncker et Romano Prodi, activement soutenu par Nicolas Sarkozy, Dominique Strauss-Kahn est, durant l'été 2007, le candidat de la France, puis de l'Union européenne, pour briguer la direction générale du Fonds monétaire international. Ce soutien européen provoque le renoncement de Marek Belka, candidat soutenu par la Pologne. Le 28 septembre 2007, Dominique Strauss-Kahn est nommé à la tête de l'organisation mondiale. En juillet 2009, il est, pour la première fois, désigné « personnalité politique préférée des Français. Depuis son entrée en fonction, il est régulièrement cité par la presse comme étant le meilleur « candidat de gauche » en vue de l'élection présidentielle de 2012.



1964 LA FÉMINISTE DES BANLIEUES

Fadela Amara, née Fatima Amara voit le jour à Clermont-Ferrand. C'est une femme politique française. Présidente de l'association « Ni putes ni soumises », elle devient secrétaire d'État chargée de la Politique de la Ville du deuxième gouvernement François Fillon (2007-2010). Elle est désormais inspectrice générale des affaires sociales. Elle est issue d'une famille nombreuse algérienne de Kabylie dont les parents étaient des sympathisants du FLN. à l'âge de 14 ans, Fadela Amara assiste au premier des deux drames qui vont changer sa vie: son jeune frère Malik, âgé de 5 ans, est renversé par une voiture. Il décède quelques heures plus tard. Elle dit avoir été bouleversée par l'attitude des policiers, qui auraient défendu le conducteur ivre sur les lieux même de l'accident. Le deuxième drame sera celui de Sohane, 17 ans, qui meurt brûlée vive à Vitry-sur-Seine. Son ex-petit ami organise une expédition punitive avec complice et témoins. C'est l'Affaire Sohane Benziane. Une marche est alors organisée, « La marche des femmes des quartiers contre les ghettos et pour l'égalité », autour d'un slogan provocateur: « Ni putes ni soumises », qui exigeait la fin de la loi du silence et la liberté de parole de toutes les femmes et filles de la République. Fadela Amara deviendra la présidente de ce mouvement, ayant adopté le nom de « Ni putes ni soumises » (NPNS), qui lutte pour l'émancipation des filles et des garçons, l'égalité des sexes, la laïcité et la mixité dans les quartiers.



BASTA LES FRINGALES

Éliminer les kilos superflus

Ca n'est plus à démontrer. Les fringales qui vous poussent à avaler rapidement n'importe quoi mais le plus souvent quelque chose de sucré, déséquilibrent votre alimentation et vous font prendre des kilos. Comment ne plus en être victime ?

Définitions du mot fringale, selon le Larousse : "faim subite et pressante" et/ou "désir violent, envie irrésistible de quelque chose". Il faut donc d'abord distinguer de quelle(s) fringale(s) vous êtes victime, ce qui n'est pas toujours facile. Car vous pouvez avoir une fringale subite, une fringale tous les jours aux mêmes heures, des périodes sans fringales, d'autres avec des fringales plusieurs fois dans la journée.

La sensation de faim

S'agit-il d'une faim ? D'une vraie faim ? Vous devez alors sentir votre estomac vide qui gargouille, vous avez peut-être la tête qui tourne un peu, les yeux fatigués qui voient un peu flou, les jambes en coton.

La question se pose alors : à quand remonte votre dernier repas ?

S'il est loin, si vous avez sauté le petit-déjeuner ou le déjeuner, si vous n'avez rien avalé depuis plusieurs heures, alors oui, cette fringale est vraiment de la faim.

Il en va de même si l'un de ces repas a été insuffisant.

Votre glycémie est abaissée et vous avez vraiment besoin de manger. N'importe quoi de consistant, pas forcément quelque chose de sucré.

Remédier aux fringales faim

Le remède ? Surtout ne pas sauter de repas ! Mais si vous êtes de ceux qui escamotent toujours le petit déjeuner ou qui se contentent d'un bol de céréales (trop sucrées) et que vers les 11 heures, vous êtes foudroyé par une fringale faim, la seule et unique solution, c'est de consentir enfin à faire un vrai repas le matin.

Un vrai repas équilibré en protéines,



lipides, glucides et fibres, c'est-à-dire : 50 g (au moins) de pain (glucides) riche en fibres, pas blanc, légèrement beurré (lipides) et confituré, un fruit (glucides et fibres) et un laitage, yaourt ou fromage blanc (protéines). Si en guise de déjeuner, vous vous contentez d'un sandwich ou d'une salade (pour ne pas grossir !), il est normal que vous soyez en proie à une superbe fringale en fin d'après-midi.

Solution : ajoutez un fruit et un laitage à ce semblant de repas de façon à tenir plus longtemps. Ou bien, faites carrément un goûter glucides /protéines, genre fruit frais ou séché et petit pot de fromage blanc, ou fruit et œuf dur.

S'agit-il d'une envie ?

Vous êtes contrarié, fatigué, stressé, mal dans votre peau, vous avez mal au dos, vous êtes coincé dans un embouteillage, vous avez loupé le bus, vous vous êtes accroché avec quelqu'un (enfant, mari, chef...), etc.

Bref, quelle qu'elle soit, vous être enva-

hi d'une émotion plus ou moins forte et vous avez envie de manger quelque chose. Mais ce quelque chose que vous avez envie de manger, c'est du sucré et du sucré bien sucré ! Pas un fruit, encore moins un yaourt ou un œuf dur qui pourtant vous caleraient pour un bon moment.

D'où viennent ces fringales envies ?

D'un déséquilibre, dans votre alimentation, entre le sucre (glucide rapide) et les protéines. Si plus de 5 % de vos calories quotidiennes sont apportées par le sucre, vous dépassez la dose acceptable par votre organisme. Vous êtes une femme et vous emmagasinez chaque jour vos 2.000 calories quotidiennes et normales ? 25 g de sucre (100 calories) sont la bonne dose (1 g de sucre = 4 calories).

Mais il ne s'agit pas seulement du sucre que vous voyez, de celui que vous mettez dans votre café, votre thé ou votre yaourt. Dans ce quota, il y a le sucre caché des boissons et des produits sucrés. Un petit verre de soda de 10 cl, c'est 10 g de sucre. Une cuillerée de pâte à tartiner, un biscuit, c'est de 5 à 10 g de sucre. Une crème dessert, c'est facilement 20 g de sucre.

PILULE

La peur de prendre du poids

La majorité des femmes ont choisi la pilule comme méthode contraceptive. Mais nombre d'autres femmes craignent la pilule par peur de prendre du poids.

Il est normal de réagir. Voici les questions à vous poser et les démarches à faire.

La pilule peut entraîner une prise de poids modérée, mais le plus souvent, la cause de cette prise de poids est à chercher ailleurs.

En effet, les hormones jouent un rôle dans le stockage des graisses et la rétention d'eau, mais avec les nouvelles pilules, faiblement dosées en hormones, la prise de poids est plutôt rare.

1) Repérez les autres changements dans votre vie

La pilule n'est pas forcément en cause. Commencez par repérer les autres changements qui sont survenus dans votre vie depuis que vous prenez la pilule. Peut-être avez-vous arrêté de fumer ? Vous avez changé votre mode d'alimentation ? Êtes-vous soumise à un stress important ? Avez-vous pris des vacances ? Arrêté le sport ? Etc.

Tous ces événements peuvent plus ou moins contribuer à vous faire prendre quelques kilos. Ca vaut le coup d'y réfléchir ! A noter que la pilule peut augmenter l'appétit.

Par ailleurs, la pilule fait plus souvent prendre du poids aux

femmes qui prennent aussi beaucoup de poids pendant une grossesse.

2) Arrêtez la pilule pendant quelques mois

Arrêtez la pilule pendant quelques mois, sans rien changer d'autre à votre mode de vie, et surveillez votre poids. S'il reste stable, c'est que la pilule n'est pas en cause. Mais si vous adoptez cette démarche, faites très attention, vous devez impérativement employer un autre mode contraceptif non hormonal, comme le préservatif par exemple ou le stérilet !

3) Prenez une pilule moins dosée

Demandez à votre médecin qu'il vous prescrive une autre pilule, moins dosée, voire très faiblement dosée : 30, 20, voire 15 microgrammes d'éthinyl estradiol. Il peut également vous proposer une micropilule, ne contenant pas d'estrogène mais uniquement un progestatif.

4) Faites une prise de sang

Demandez à votre médecin de vous prescrire un bilan sanguin (hormones, glycémie, cholestérol, triglycérides...). Les résultats du bilan peuvent permettre d'identifier une autre cause souvent fréquente en cas de prise de poids importante sous pilule.

Regardez les étiquettes des produits que vous grignotez facilement, des desserts industriels qui terminent votre repas et faites le calcul de votre dose de sucre.

Et si vous vous désaltérez dans la journée avec des jus de fruits et/ou des sodas (et pas de l'eau), nul doute que votre dose quotidienne de sucre explose sans même que vous vous en rendiez compte !

Tout ce sucre perturbe la chimie compliquée de votre organisme, vous incite à en consommer de plus en plus et fait jouer votre glycémie (taux du sucre dans votre sang) au yo-yo. Cette malheureuse situation biochimique dérange en même temps votre alimentation : quand vous venez de boire ou de manger sucré, votre glycémie grimpe, vous n'avez pas faim Et pendant ce temps, tout le sucre que vous avez avalé au cours de la journée s'est transformé en gras et est allé se loger sur vos cuisses (ou vos fesses ou votre ventre) !

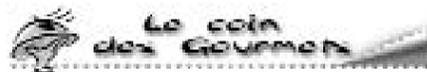
Doser les repas

Il faut commencer par augmenter votre dose de protéines à chacun de vos repas, et surtout au petit déjeuner. Mangez un laitage consistant (du fromage blanc ou fermenté, deux œufs brouillés ou en omelette. Tout cela avec, bien sûr, du pain complet (50 g au minimum) légèrement beurré et un fruit (pour ses fibres).

Au déjeuner, mangez une bonne tranche de viande ou de dinde, c'est moins gras, ou un gros morceau de poisson en priorité, une belle portion de légumes, un laitage et un fruit, le tout avec du pain complet. Cet apport important de protéines animales et végétales, de glucides lents et de fibres contribuera à maintenir une glycémie régulière.

Buvez de l'eau

Et pas de soda ou une boisson light ! Ceux-ci ne font qu'entretenir votre goût du sucre, même s'ils n'en contiennent pas et ne vous apportent pas ces glucides rapides bousculeurs de glycémie. Là, il va falloir faire preuve d'un peu de volonté, et tenter l'expérience d'un bon verre d'eau (pas glacée) pour vous désaltérer quand vous avez soif. C'est ainsi que vous allez supprimer assez vite ces fringales faims ou ces fringales envies. Et perdre les kilos superflus qu'elles vous avaient apportés.



Fonds d'artichauts farcis aux champignons et viande



Ingrédients :

4 fonds d'artichauts
200 g de viande hachée
1 petite boîte de champignons
1 oignon haché
1 gousse d'ail hachée
Le jus de citron
1 c. à soupe de persil haché
2 c. à soupe d'huile
Fromage râpé
1 pincée de cannelle
Sel, poivre
Piment doux, cumin

Préparation :

Faire cuire les fonds d'artichauts dans l'eau bouillante salée et citronnée jusqu'à ce qu'ils soient bien tendres. chauffer l'huile dans une poêle, faire revenir l'oignon, l'ail et les champignons hachés pendant 5 min, ajouter la viande, assaisonner de sel, poivre, piment doux, cumin, cannelle, parsemer de persil et laisser cuire quelques minutes en remuant avec une cuillère en bois. Farcir les fonds d'artichauts de ce mélange, saupoudrer de fromage râpé, les placer ensuite dans un plat allant au four beurré. Faire gratiner sous le grill du four pendant 10 minutes à 180°C. Servir aussitôt.

Croque poire-chocolat



Ingrédients :

12 tranches de pain de mie
70 g de beurre ramolli
3 poires
200 g de chocolat noir dessert
2 c. à café de cannelle en poudre

Préparation :

Beurrer très légèrement l'extérieur des tranches de pain de mie. Peler les poires, les épépiner et les couper en fines lamelles, les étaler sur la moitié des tranches de pain puis ajouter 6 carrés de chocolat plutôt au centre des tartines, saupoudrer de cannelle et recouvrir avec les secondes tranches. Faites griller au gril à croque-monsieur 2 à 3 min (selon l'appareil) et dégustez chaud.

LE LOOK

Que porter pour affiner les bras potelés

Dès le retour des beaux jours et jusqu'à la fin de l'été, c'est la préoccupation numéro 1 de toutes les femmes qui ont fait de ce complexe une véritable obsession. Mais comment habiller ces bras potelés en plein soleil ?

Pour affiner ses bras, on porte :

- des hauts à manches trois-quarts : non seulement c'est le meilleur moyen de dissimuler un haut de bras un peu trop plein mais, c'est en plus une longueur très chic car elle ne dévoile ni trop ni pas assez.
- des hauts à manches évasées : comme pour les silhouettes aux hanches larges à qui l'on recommande de choisir des modèles de pantalons bootcut ou des coupes de jupe évasées, les bras potelés auront l'air moins imposants "noyés" dans le flou de manches amples et évasées.

Choix des tissus et de bijoux :

- des matières fluides : on privilégie les étoffes nobles et vaporeuses comme la soie ou le lin au détriment des tissus épais et synthétiques pour envelopper sans étouffer ni serrer les bras.
- des bijoux à la mesure de sa corpulence : si on a des bras bien pleins, on privilégiera des manchettes larges et les gros bracelets qui ne serrent pas le poignet.

Pour affiner ses bras, on évite :

- les marcelles et les débardeurs à fines bretelles : plus on se dénude, plus on attire les regards... c'est logique !
- les hauts à petits manchons : même fluides et évasés, ces "moignons" de manche ne font qu'exacerber la largeur du bras.
- les manches ballon, les froufrous et les fronces, bref, tout ce qui va augmenter le volume là où l'on souhaiterait le voir diminué.
- le bout des manches resserré ou élastique : idéal pour couper le bras et lui donner l'air d'un petit rôti de porc ficelé.
- les matières stretch ou moulantes qui vont souligner la rondeur du bras.
- les mini-gourmettes et autres bracelets riquiqui qui donneront l'air de cisailier le bras.



© Abaca, L. Beurdely

PARENTS

Comment tenir un bébé ?

vous vous apprêtez à le bercer. Sa nuque bien calée, sa tête ne doit surtout pas être dans le vide.

En position verticale

Il s'agit d'une position appréciée par les bébés qui peuvent ainsi appréhender leur environnement et voir les gens qui les entourent. Pour cela, tenez Bébé contre vous et, chose importante, soutenez-lui la tête avec votre main. Les muscles de son petit cou sont encore trop peu développés pour bien le maintenir en place.

En position assise

Il est encore possible de le tenir en position assise sur l'un de vos avant-bras, Bébé tourné vers l'extérieur, votre autre bras enroulé autour de son ventre et de sa poitrine. Si vous êtes vous-même assis, posez Bébé

sur votre cuisse. Pour le tourner vers l'assistance, adossez-le à votre buste et caliez sa tête dans le creux de votre bras. Pour le tenir vers vous, comme en position verticale, soutenez-lui la tête avec une main.

Ce qu'il ne faut pas faire

Vous apprendrez vite à vous sentir à l'aise avec un bébé dans vos bras et "oserez" d'autres positions que celles que nous venons de mentionner. Veillez, toutefois, à toujours parfaitement maintenir sa tête droite, jusqu'à ce qu'il soit en âge de le faire de lui-même. D'une manière générale, ne lui secouez jamais la tête et ne jetez jamais Bébé en l'air. Ces secousses peuvent entraîner la mort de l'enfant ou des séquelles neurologiques irréparables graves.



Quel adulte ne s'est pas un jour trouvé "gauche" lorsqu'il a fallu manipuler un (son) nouveau-né pour la première fois ? Comment le tenir et le manipuler sans lui faire mal ni le faire tomber ? Rassurez-vous, Bébé n'est pas en verre et les premières minutes passées,

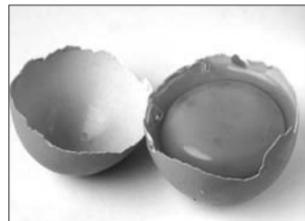
vous trouverez vite vos marques. Une règle d'or à respecter : ne pas lui secouer la tête...

En position allongée

La première façon de tenir Bébé est de le prendre dans vos bras en position allongée, comme si

A S T U C E S

Masque nutritif pour cheveux :



Mélangez un jaune d'œuf, une c. à café de miel et une c. à café d'huile d'olive. Mettez cette texture sur vos cheveux, laissez agir 2 ou 3 heures puis les laver.

Atténuer un bouton sur le visage :



Râpez une moitié de carotte et en prélevez le jus, ajoutez une c. à café de miel et une demi c. à café de jus de citron, puis déposez le "masque" sur le visage et le laisser 15 min.

Crème maison anti-vergetures :



Prenez un demi avocat avec une c. à café de miel et un jus de citron. Mélangez tous ces ingrédients et passez la crème sur les vergetures en frottant bien.

Des ongles toujours propres :



Pour avoir des ongles bien propres, trempez un bâton hygiénique dans de l'eau oxygénée à dix ou vingt volumes, passez le sous les ongles tout en frottant. Rincez bien après usage.

Mots Fléchés N°519

mettre en orbite bizarrement	cries tel un bébé sujets de César	vieille empreinte cubes à jeter	chant portugais	finale mollesse	cessas d'allaiter vieilles copines	raquées fis disparaître
			détourner un cours inattendu			
éreinté		dans le coup anneaux de bosco	infusion			
habitude	dressée remuera			sainte abrégée moqueries		
peintre ou violoniste stable			canton suisse égaliserai		voisine de Dijon talus rapporté	
			éviteras encaisser			liquide végétal
humecterai	diriger justes salaires			boissons gazeuses île atlantique		
				inonde de l'or au labo		
sans ailes	mot de liaison caricaturerai	prenais fin montré ses dents				longue distance
			choisie fin de verbe		double règle dévaste	
parviendra pala trop fort				grande voile bout de sein		harmoniser
		statue en prière arbuste à balais		collera artères du cœur		
cours de l'Altaï encensera	biffin yankee partagées		accomplies rectale			
			foulards de prêtre cri de douleur			
il arrive à l'Eure renouveau			juron enfantin bride	pièce en Suède boucherie		presque sénile
					petit grade bruit de cassure	
petit souverain étioilé					païs conçu	
		négation		calmé		
porte de sortie			forte colle		gros véhicule	

SUDOKU

N°517

SOLUTION SUDOKU

N°518

SOLUTIONS MOTS FLECHS 518

	6		8	3	5		9	
	7	8			4			6
9		5		1				
		3			6	2		
	5		4		3			9
		4		7	2	6		8
		6			1	9		
		7				4		
	2				8		5	

2	6	3	4	9	7	5	1	8
7	4	5	1	2	8	9	6	3
1	9	8	6	5	3	7	4	2
3	5	6	2	4	9	1	8	7
9	7	1	3	8	5	6	2	4
4	8	2	7	6	1	3	9	5
8	2	7	5	1	6	4	3	9
5	1	4	9	3	2	8	7	6
6	3	9	8	7	4	2	5	1

- F • M • M • T • A • G • O
- JUBILATION • ARS
- MANECANTERIES
- MIDINETTE • ONDE
- GI • TROENES • RU
- SAGA • OU • TRIEES
- TEIGNES • SENSE
- FIOLE • EOLE • IS •
- ONIRISME • AGEE
- ENNEMI • AGRUMES
- ERE • PLEURE • Q
- BAR • SALIRAI • PU
- MAL • NIEE • CARI
- PO • OSAS • MEULES
- USUEL • PERLE • S
- OR • ANODIN • ARME
- EPI • GRATUITES
- FUI • FIEF • TRAC •
- SANIES • PIES • T
- VENIN • SAUL • SON
- SOLIDAIREMENT

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : el mouqawil
10h00 : tech head (05)
10h30 : rabi'e el bahria
11h00 : alwane bladi
12h00 : journal en français +météo
12h20 : sira (01)
13h50 : nour ayni (18)
14h35 : national géographique
16h00 : football "WAT/JSMB"
17h25 : ardh el gharab (14)
17h45 : abtal el djidja (27)
18h00 : journal en amazigh information
18h25 : el mouqawil (07)
19h00 : journal en français +météo
19h30 : vestiges et patrimoine
20h00 : journal en arabe information
20h45 : questions d'actu (discours du président)
22h00 : senteurs d'algérie
23h00 : festival culturel international
00h00 : journal en arabe information



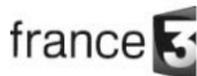
06:05 Les petites crapules
06:10 Les petites crapules
06:15 Charlie et Lola
06:30 Tfoù
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Le monde est petit
11:00 Météo
11:05 Brothers & Sisters
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Trafic info
13:55 Madagascar
15:30 Starsky & Hutch
17:20 6 jours, 7 nuits
19:10 La roue de la fortune
19:50 Impossible n'est pas français
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre

20:40 Météo
20:45 Camping paradis
22:30 New York, unité spéciale
23:20 New York, unité spéciale
00:05 Londres, police judiciaire
01:00 Au Field de la nuit
02:05 Championnat du monde FIA
02:15 Sept à huit
03:10 Tous ensemble
04:00 Près de chez vous
04:35 Musique
05:00 Très chasse, très pêche
05:30 Reportages
05:55 Les petites crapules



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 La grande évasion
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 Paris sportifs
18:00 On n'demande qu'à en rire
18:50 Point route
18:55 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 The Closer
21:15 D'art d'art
21:20 The Closer
22:00 The Closer

22:45 Ma maison de A à Z
22:50 Les nouvelles brèves
00:35 Expression directe
00:40 Dans quelle éta-gère
00:45 Journal de la nuit
00:50 Météo
00:55 CD'aujourd'hui
01:00 Au clair de la lune
01:01 La Création de Joseph Haydn
02:45 Toute une histoire
03:40 24 heures d'info
03:55 Les nettoyeurs du ciel
04:15 Semaine critique !
05:35 24 heures d'info



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
10:15 C'est pas sorcier
10:48 Consomag
10:50 Midi en France
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:10 Angélique et le sultan
16:55 Culturebox
17:00 Slam
17:35 Des chiffres et des lettres
18:10 Questions pour un champion
18:50 19/20
18:52 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 35e Festival international
22:45 Les coulisses
23:40 Une histoire épique
23:42 Météo
23:45 Soir 3
00:10 Tout le sport

00:15 La case de l'oncle Doc
00:16 L'opérette en folie
01:10 Libre court
01:11 J'aurais pu être une pute
01:35 Contresens
01:50 Pyromanes
02:05 Soir 3
02:30 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:25 Météo
07:30 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Melrose Place
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:15 Météo
13:20 Un mariage trop parfait
15:20 In Her Shoes
17:35 Un dîner presque parfait
18:40 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Iron Man
23:00 Angles d'attaque
00:35 Le nouveau protocole
02:10 Les 4400 : Les marqués
03:00 Météo
03:05 M6 Music
04:05 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Le grand chapiteau
20:40 Un dimanche à la campagne
1912. Vieil homme
23:05 Haendel, maître du baroque
00:00 L'opinion publique
01:20 Frère sommeil
03:25 Menahem Pressler, la note consolatrice



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:30 Maigret
17:15 The Big Bêtisier
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 La horse
22:20 L'ennemi public n°1
00:15 Morandini !
01:30 24h buzz
02:10 Qu'est-ce que sexe ?
03:40 Voyage au bout de la nuit
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz



06:40 Téléachat
08:45 Avalon High
10:20 South Park : L'été, ça craint
10:45 South Park
11:10 South Park : La varicelle
11:35 South Park
12:05 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:15 La ligue des gentlemen
17:20 The Big Bang Theory
17:50 The Big Bang Theory
18:15 The Big Bang Theory
18:40 Stargate SG-1
19:30 Stargate SG-1
20:35 The Hard Corps
22:35 Piège en haute mer
00:25 U.S. Seals
02:00 Poker : le duel
03:00 Programmes de nuit
04:00 La vie d'aujourd'hui

LA SELECTION DU JOUR



23h30

New York, unité spéciale



Réalisateur: Peter Leto. Avec: Christopher Meloni (DéTECTIVE Elliot Stabler), Mariska Hargitay (DéTECTIVE Olivia Benson), Richard Belzer (DéTECTIVE John Munch), Ice-T (DéTECTIVE Odafin «Fin» Tutuola), Dann Florek (Le capitaine Donald Cragen). Samantha Millerton, une jeune artiste engagée, est retrouvée violée, torturée, la gorge tranchée dans un panier à linge. Elle aurait été enlevée à sa sortie de la Globe Oil, où elle menait une action contre la marée noire. Une caméra de rue montre la voiture de son agresseur, Jason Gambel.



22h20

The Closer



Réalisateur: Roger Young. Avec: Kyra Sedgwick (Brenda Leigh Johnson), J.K. Simmons (Will Pope), Corey Reynolds (David Gabriel), Jon Tenney (Fritz Howard), Robert Gosset (Le capitaine Taylor).

Oliver Henry, un avocat spécialisé en affaires de divorce, est retrouvé mort au fond de sa piscine. Brenda est convaincue que c'est un meurtre, mais les indices le prouvant sont difficiles à déceler.



21h45

Iron Man



Réalisateur: Jon Favreau. Avec: Robert Downey Jr (Tony Stark), Gwyneth Paltrow (Pepper Potts), Terrence Howard (Lieutenant-colonel), Jeff Bridges (Obadiah Stane), Shaun Toub (Yinsen). Tony Stark, inventeur de génie, vendeur d'armes et playboy milliardaire, est kidnappé en Afghanistan. Forcé par ses ravisseurs de fabriquer une arme redoutable, il construit en secret une armure high-tech révolutionnaire qu'il utilise pour s'échapper. Comportant la puissance de cette armure, il décide de l'améliorer et de l'utiliser pour faire régner la justice et protéger les innocents.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 02100007130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

SOYOUZ

Le pas de tir des fusées russes sera remis à l'ESA en mai

Anatoli Perminov, le directeur de l'Agence fédérale spatiale russe (Roskosmos) a annoncé son intention de remettre en mai à l'Agence spatiale européenne (ESA), le pas de tir des fusées Soyouz. Il se rendra lui-même à Kourou, en Guyane, pour le faire, a-t-il précisé.



Anatoli Perminov au Conseil de la Fédération, rapporte RIA Novosti. Ce pas de tir, le Soyouz-ST, a été adapté aux normes de sécurité du Centre spatial guyanais et au climat tropical de la région. Mais alors

que le premier tir d'une fusée Soyouz depuis la base de Kourou était prévu pour 2009, il a été reporté à de nombreuses reprises. Il est désormais fixé à l'été prochain.

Les travaux de construction du pas de tir destiné aux fusées russes ont été lancés en 2007, dans le cadre d'un accord franco-russe signé trois ans plus tôt. Grâce à la proximité de la base de Kourou par rapport à l'équateur, le Soyouz-ST pourra lancer des satellites plus lourds que ceux orbités depuis les cosmodromes russes de Baïkonour, au Kazakhstan, et de Plessetsk, à Arkhangelsk. Alors que la base européenne était déjà équipée pour accueillir le lanceur lourd Ariane-5 et le lanceur léger Vega, elle pourra désormais assurer le lancement de fusées de toutes tailles.

Du papier graphène plus résistant que de l'acier

Des chercheurs australiens sont parvenus à concevoir un matériau à base de graphène et qui présente des propriétés très avantageuses comparé à l'acier. Léger, peu dense mais dur et résistant : le matériau conçu par les chercheurs de l'Université de technologie de Sydney en Australie présente des propriétés exceptionnelles. Sous forme de papier, celui-ci est constitué de graphène, des cristaux de carbone qui forment lorsqu'ils sont empilés une couche de graphite. Depuis sa découverte en 2004, de nombreuses recherches se sont intéressées au graphène mais les scientifiques ont ici employé une nouvelle technique pour créer leur matériau. En effet, ceux-ci ont moulu du graphite brut qu'ils ont ensuite filtré et purifié à l'aide de produits chimiques pour le refondre et le reformer en configurations microscopiques. Des nano-structures à partir desquelles ils ont créé des feuilles aussi fines que du papier. Enfin, ils ont testé les propriétés mécaniques et physiques du matériau en utilisant une méthode synthétique et un traitement par la chaleur. "Personne n'a utilisé une telle méthode de production et de tests par la chaleur. Et personne n'a exécuté des propriétés mécaniques aussi exceptionnelles pour le papier graphène", a expliqué dans le communiqué de l'UTS Ali Reza Ranjbartoreh, principal auteur des travaux. Selon les résultats publiés dans Journal of Applied Physics, les tests effectués se sont avérés très prometteurs. "Comparé à l'acier, le papier graphène préparé est six fois plus léger, cinq à six fois moins dense, deux fois plus dur, 10 fois plus extensible et 13 fois plus rigide au pliage", ont expliqué les chercheurs ajoutant que le matériau était aussi un "produit durable et recyclable à la fois respectueux de l'environnement et rentable". Avec de tels avantages, ce papier graphène pourrait alors avoir de nombreuses utilisations dans l'industrie aéronautique ou automobile, domaines toujours à la recherche de matériaux plus légers et plus économiques.

"En mai, j'irai à Kourou pour remettre les clés du pas de tir Soyouz aux responsables français", a annoncé

Les médicaments moins efficaces dans l'espace

Des travaux réalisés au Johnson Space Center ont été publiés dans l'AAPS Journal et repris par la BBC. Ils indiquent que les médicaments ne sont pas aussi efficaces après avoir séjourné dans l'espace. Or les astronautes sont eux aussi sujets aux maladies et emporter de quoi se soigner est impératif. Toutes les boîtes conseillent de conserver les médicaments qu'elles contiennent à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité. De cette façon, les principes actifs sont censés conserver leurs propriétés plusieurs années après leur fabrication. Or des études qui ont été effectuées ont montré que les médicaments, après avoir séjourné dans l'espace, perdaient de façon



importante leur efficacité. L'étude parue dans l'AAPS Journal explique qu' "un grand nombre d'entre eux n'atteignaient pas, à leur retour, la puis-

sance requise par les règles américaines de pharmacopée". Différentes hypothèses sont avancées pour expliquer l'origine de cette baisse d'efficacité. Les scientifiques évoquent les radiations émises à l'intérieur des vaisseaux spatiaux, l'environnement saturé en dioxyde de carbone, les variations de la gravité, de l'humidité et de la température. Toutefois, l'étude ne permet pas de déterminer quel facteur joue un rôle majeur dans cette diminution de l'efficacité des médicaments. Un problème qu'il faudra certainement résoudre car les missions spatiales longues devraient être de plus en plus nombreuses et les spécialistes indiquent qu'elles ne peuvent se passer de médication.

Mise au point d'un plastique auto-réparant



Un nouveau type de plastique vient d'être mis au point par une équipe de scientifiques américains et suisses. Exposé aux ultraviolets (UV), les déchirures qu'il subit pourraient s'auto-réparer. La revue scientifique Nature fait part des travaux réalisés par une équipe américano-suisse qui est parvenue à mettre au point un nouveau matériau plastique auto-réparant. Comme l'explique Stuart Rowan qui fait partie des chercheurs à l'origine de ce nouveau polymère, il s'agit d'un "nouveau matériau plastique composé de très petites chaînes qui s'accrochent et s'assemblent pour former des chaînes bien plus longues". C'est sous l'effet du rayonnement ultraviolet qu'il s'auto-répare. Pour que cela soit possible, les scientifiques ont intégré à ce matériau des ions métalliques, capables d'absorber les UV, explique l'AFP. Ces ions convertissent l'énergie du rayonnement en une chaleur très localisée, liquéfiant ainsi le polymère qui se répand sur les déchirures et les comble. L'idée est que la chaleur induite par la lumière ne soit absorbée que là où le matériau est rompu. Stuart Rowan précise que les attaches des petites chaînes moléculaires carbonées, si elles se sont accrochées les unes aux autres, sont également capables de se séparer localement en "envahissant les accros". Dès que l'exposition aux UV prend fin, le matériau se solidifie de nouveau et retrouve ses propriétés d'origine. Selon les scientifiques, un procédé similaire pourrait être appliqué à un grand nombre de matériaux et ainsi prolonger leur durée de vie. De nouvelles possibilités pourraient par la suite voir le jour, comme par exemple la mise au point de matériaux auto-réparant en fonction de différentes longueurs d'ondes (et donc de couleurs) ou encore des plastiques capables de changer de couleur lorsqu'ils sont détériorés... et pourquoi pas de prendre en même temps la couleur adéquate qui permettrait de les réparer.

L'encyclopédie

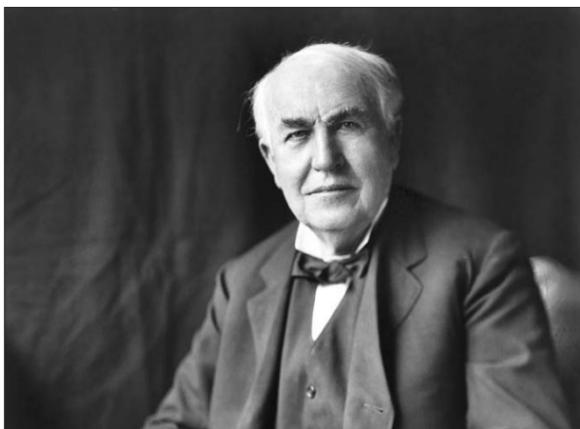
DES INVENTIONS

CENTRALE ÉLECTRIQUE

Invention de **Thomas Edison**

Secteur **Industrie**

Date **1882**



En 1882 la « Edison Electric Light Company » de Thomas Edison fonde la première centrale électrique du monde à base de 6 dynamos «Jumbo» le 4 septembre pour produire du courant continu dans le quartier de Wall Street de Manhattan, d'une capacité de 1.200 lampes pour éclairer 85 maisons, bureaux ou boutiques. Moins d'un an plus tard, d'autres centrales toujours plus puissantes éclairent plus de 430 immeubles new-yorkais avec plus de 10.000 ampoules, suivi bientôt par Londres. En 1884, Edison (fervent partisan du courant continu) se sépare de son employé Nikola Tesla, un des pionniers du courant alternatif, plus dangereux mais capable d'être acheminé sur de plus longue distance que le choix obstiné d'Edison. Les deux hommes ne peuvent s'entendre. Edison use de ses relations afin de discréditer Tesla aux yeux de l'opinion publique. Malgré cela l'industrie opte rapidement pour le développement du courant alternatif.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemcen
Fadjr : 4h00	Fadjr : 4h20	Fadjr : 4h43
Dohr : 12h28	Dohr : 12h47	Dohr : 13h04
Asr : 16h12	Asr : 16h31	Asr : 16h46
Maghreb : 19h12	Maghreb : 19h30	Maghreb : 19h46
Icha : 20h44	Icha : 21h02	Icha : 21h17

IL CONCERNE LES HAUTS-PLATEAUX ET LE NORD DU PAYS

Un BMS lancé pour 48 heures

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, continueront d'affecter durant les prochaines 48 heures certaines wilayas des Hauts-Plateaux et du nord du pays, a indiqué hier un Bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de la météorologie.

PAR INES AMROUDE

Les wilayas des Hauts-Plateaux concernées par ce BMS dont la validité expire aujourd'hui sont Naâma, El Bayadh, Laghouat et Djelfa.

Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité de ce BMS, a indiqué la même source.

Les wilayas du nord du pays concernées par le temps pluvieux sont Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Relizane, Mascara, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Chlef, Aïn Défla, Tissemsilt, Tipaza, Alger, Boumerdès, Médéa, Blida, Bouira, Tizi-Ouzou et Béjaïa, précise le BMS.

Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 40 mm atteignant même les 60 mm à Aïn Témouchent, Oran et Tlemcen durant la validité du BMS laquelle expire le 25 avril à 18 heures, est-il encore précisé.

Par ailleurs, des axes routiers sont coupés à la circulation dans les wilayas d'El Bayadh et de Biskra en raison de l'inondation de la chaussée ou du débordement d'oueds, indique



hier un communiqué de la Gendarmerie nationale. Dans la wilaya d'El Bayadh, la RN 107 reliant la ville d'El Bayadh à celle de Ghardaïa est, en raison de l'inondation de la chaussée, coupée à hauteur d'Oued Mellal, commune de Ghassoul, précise le communiqué.

Dans la même wilaya, le chemin communal n°55 reliant la localité de Ras El Miad à celle de Sidi Khaled est, pour sa part, coupé à hauteur d'Oued Djedi (commune de Ras El Miad) en raison du débordement de ce dernier, ajoute le communiqué.

Dans la wilaya de Biskra, le chemin de wilaya 36 reliant la RN-03 à la localité d'El Haouch et le CW 36 A reliant le CW-36 à la localité de Sidi Okba sont coupés à hauteur du pont Tayar Rassou, commune d'El-Haouch, ajoute encore le communiqué

Rappelons qu'une personne a trouvé la mort suite à de fortes précipitations qui se sont abattues durant les dernières 48 heures sur les différentes régions de la wilaya de Laghouat et plusieurs tronçons routiers ont été coupés à la circulation, selon Protection civile.

La victime (32 ans) a été emportée par les crues de Oued Bellouta, commune de Sidi Bouzid, a indiqué la même source.

Plusieurs interventions ont été effectuées par les services de la Protection civile qui ont procédé au sauvetage de six personnes à travers les différentes régions de la wilaya, et prêté main forte à des familles qui ont vu leurs habitations inondées, notamment au niveau de la commune d'Aflou.

Des vents violents accompagnés de grêles ont causés des dégradations dans certains axes routiers et des coupures dans d'autres voies de circulation, notamment au niveau de la RN 23 et les chemins de wilayas 21 et 22. Les intempéries ont également endommagé des arbres fruitiers et des cultures dans la région d'Aflou, a-t-on déploré.

Les cumuls des averses enregistrés, vendredi et samedi derniers dans la wilaya de Laghouat, oscillent entre 15 (au chef-lieu de wilaya) et 35 mm (à Aflou), ont indiqué les services du Centre régional de météorologie.

I. A.

INTEMPÉRIES

Une personne emportée par les eaux à El Bayadh

Les fortes pluies, qui se sont abattues ces dernières 48 heures sur plusieurs régions de la wilaya d'El Bayadh, ont causé la mort d'une personne, a-t-on appris dimanche auprès de la Protection civile.

La victime âgée de 27ans, qui se trouvait à bord de son véhicule, a été emportée par la crue d'un oued. Le drame s'est déroulé dans la nuit de samedi à dimanche sur la RN 47, a précisé la même source, ajoutant que les deux personnes qui l'accompagnaient ont pu être sauvées.

Le corps de la victime a été déposé à la

morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'El-Bayadh où ont été également transférés les deux passagers pour recevoir les soins nécessaires.

Plusieurs familles ont été aussi évacuées, après l'inondation de leurs habitations dans la localité de Châabet El-Khadem, a signalé également la même source, ajoutant que la Protection civile a effectué plusieurs interventions pour secourir des personnes en difficulté, interventions qui se sont soldées notamment par le sauvetage de 15 personnes se trouvant à bord de cinq véhicules emportés

par des crues d'oueds dans la commune de Stiten.

Les cumuls des pluies enregistrés, durant ces deux jours dans la région d'El Bayadh, ont atteint les 40 mm, selon le Centre régional de la météorologie qui prévoit encore des pluies pour cette nuit.

SECTEUR DE LA JUSTICE Des magistrats en formation

Le ministère de la Justice organise, depuis hier, deux cycles de formation à Alger, l'un au profit des magistrats des sections civiles, à l'exception des affaires familiales et sociales, sous le thème : "La saisie à la lumière de la loi", l'autre au profit des présidents des sections commerciales et pénales sous le thème : "Les contentieux bancaires".

Selon un communiqué du ministère de la Justice, les magistrats participant aux sessions examineront plusieurs questions à savoir "Les mesures de la saisie conservatoire", "Les mesures de la saisie mobilière", "Les mesures de saisie sur les salaires et traitements" outre "Les conditions de vente aux enchères" et "Le rôle du magistrat et méthodologie d'élaboration de la décision judiciaire".

La seconde session de formation traitera des aspects liés aux "contentieux bancaires, système monétaire et financier et la Bourse".

VIANDES ROUGES

Début de constitution de stocks pour le prochain Ramadhan

Une opération d'achat et d'abattage a été entamée pour constituer des stocks de viande ovine en prévision du mois de Ramadhan, prévu début août, a indiqué hier le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa. "Une opération d'achat, d'abattage et de stockage de viande ovine a commencé en vue de constituer des stocks de régulation du marché pendant le mois de Ramadhan", a indiqué le ministre en marge de la réunion trimestrielle des contrats de performances des wilayas du secteur. C'est la première fois en Algérie que des opérateurs recourent au stockage de la viande ovine issue de la production nationale. Ces stocks entrent dans le cadre du dispositif de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac), créé en 2008.

En outre des mesures ont été prises pour constituer des stocks de viande bovine à partir d'importation en vue de répondre à la forte demande exprimée pendant le mois sacré, selon le ministre, qui n'a pas précisé les quantités devant être stockées. L'Algérie a importé quelque 11.000 têtes de bovins d'engraissement durant les trois premiers mois de 2011 destinées à la consommation durant cet été. La consommation nationale de viandes rouges s'élève à quelque 380.000 tonnes par an dont 30.000 à 50.000 tonnes proviennent de l'importation.

INFRACTIONS DOUANIÈRES À ORAN La législation des changes en haut de la liste

La violation de la législation des changes constitue le tiers des infractions douanières relevées à Oran, a indiqué hier le directeur régional des Douanes. Au total, 83 affaires d'infraction à la loi régissant les changes et les mouvements de capitaux de et vers l'étranger, ont été enregistrées en 2010, a précisé Haddad Benhalima. Le montant financier en rapport avec ces dossiers est estimé à 752 millions de dinars, a ajouté le responsable qui s'exprimait à l'occasion d'un forum hebdomadaire de presse. Durant le même exercice, 223 infractions liées à la législation des échanges, au trafic de drogue et à la contrebande ont fait l'objet de poursuites judiciaires, a signalé le responsable, précisant que la valeur totale des pénalités à la charge des contrevenants s'élève à deux milliards DA. Parmi les saisies opérées durant cette même période, figurent une somme de 102.000 euros et deux kilogrammes d'or (pour non déclaration) ainsi que 83 kilogrammes de résine de cannabis (au port), a-t-il relevé. La lutte contre la contrefaçon a été également abordée par M. Benhalima qui a mis l'accent dans ce cadre sur le renforcement du dispositif ayant permis la saisie de 14.400 articles d'imitation depuis le début de l'année en cours, contre 16.000 durant l'ensemble de l'exercice 2010. Selon le même responsable, les cigarettes et les effets vestimentaires sportifs constituent le gros de ces produits illégalement estampillés au nom de marques mondialement connues. L'importance de la formation a été également mise en relief lors de cette rencontre, le directeur régional des Douanes ayant évoqué des programmes en partenariat avec l'École supérieure des Douanes de Tourcoing (France) et des entreprises industrielles implantées en Algérie.

Très Libre

